

# THÈME 2. FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RÉOLUTION

<b>INTRODUCTION DU THÈME</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION : FORMES DE CONFLITS ET TENTATIVES DE PAIX DANS LE MONDE ACTUEL</b> .....	<b>3</b>
A. PANORAMA ET TYPOLOGIE DES CONFLITS ARMÉS ACTUELS.....	3
B. MODES DE RÉOLUTION DES CONFLITS ARMÉS .....	3
<b>I. LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE : DES CONFLITS INTERÉTATIQUES AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX (AXE 1)</b> <b>4</b>	
INTRODUCTION .....	4
A. LA GUERRE, « CONTINUATION DE LA POLITIQUE PAR D’AUTRES MOYENS » (CLAUSEWITZ) : DE LA GUERRE DE SEPT ANS AUX GUERRES NAPOLÉONIENNES .....	4
1. <i>La guerre de Sept Ans (1756-1763)</i> .....	4
2. <i>Les guerres napoléoniennes (1803-1815)</i> .....	6
B. LE MODÈLE DE CLAUSEWITZ À L’ÉPREUVE DES « GUERRES IRRÉGULIÈRES » : D’AL QAÏDA À DAECH .....	8
1. « <i>Guerre irrégulière</i> » et <i>terrorisme</i> .....	8
2. <i>Pertinence et limites de la grille de lecture Clausewitzienne</i> .....	9
CONCLUSION (AXE 1) .....	10
<b>II. LE DÉFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX (AXE 2)</b> .....	<b>10</b>
INTRODUCTION .....	10
A. FAIRE LA PAIX PAR LES TRAITÉS : LES TRAITÉS DE WESTPHALIE (1648) .....	10
1. <i>Le contexte : une guerre longue et dévastatrice</i> .....	11
2. <i>Le temps des négociations</i> .....	11
3. <i>Un nouvel ordre international ?</i> .....	12
B. FAIRE LA PAIX PAR LA SÉCURITÉ COLLECTIVE : LES ACTIONS DE L’ONU SOUS LES MANDATS DE KOFI ANNAN (1997-2006) .....	13
1. <i>Les ambitions de l’ONU sous le secrétariat de Kofi Annan</i> .....	14
2. <i>Face à la réalité des relations internationales</i> .....	15
<i>Conclusion</i> .....	16
CONCLUSION (AXE 2) .....	16
<b>III. LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS RÉGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX IMPLIQUANT DES ACTEURS INTERNATIONAUX ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF)</b> .....	<b>16</b>
A. DU CONFLIT ISRAËLO-ARABE AU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN : LES TENTATIVES DE RÉOLUTION, DE LA CRÉATION DE L’ÉTAT D’ISRAËL À NOS JOURS 17	
1. <i>Le conflit israélo-arabe</i> .....	17
2. <i>Le conflit israélo-palestinien</i> .....	21
B. LES DEUX GUERRES DU GOLFE (1991 ET 2003) ET LEURS PROLONGEMENTS : D’UNE GUERRE INTERÉTATIQUE À UN CONFLIT ASYMÉTRIQUE 24	
1. <i>La première guerre du Golfe et ses retombées</i> .....	24
2. <i>La Seconde guerre du Golfe et ses prolongements : d’une guerre interétatique à un conflit asymétrique</i> .....	25
CONCLUSION (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF) .....	28
<b>CONCLUSION DU THÈME</b> .....	<b>28</b>

# THÈME 2. FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RÉOLUTION

1-3. Titre + Introduction + Sommaire

Manuel p.100-175

## Introduction du thème

*Repères p.106-107. Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel*- De nos jours, la plupart des citoyens des pays occidentaux n'ont connu ni conflit dans leur pays ni mobilisation générale<sup>1</sup>. Au contraire, ils ont connu la fin de la conscription, l'effacement des soldats en uniforme de l'espace public<sup>2</sup>, et la disparition du risque de mourir au combat -y compris pour la plupart des militaires.

Mais alors que la violence de la guerre s'est éloignée de nous<sup>3</sup>, on nous assène que « nous sommes en guerre ». Cette déclaration solennelle, combien de fois l'avons-nous entendue ? et de quelle guerre s'agit-il ? Guerre de l'information, guerre informatique, guerre des câbles sous-marins, guerre de la 5G, guerre contre un virus (France, 2020) ? Depuis le 11 septembre 2001, chaque attentat est vu comme un « acte de guerre », et la « guerre contre le terrorisme » menée en retour semble interminable. La guerre est omniprésente sur nos écrans, provoquant des réactions contradictoires de sidération et de banalisation. Elle redistribue les hiérarchies de puissance entre pays, renforce les fonctions régaliennes des États, bouscule les rapports entre les sexes et accélère les transformations sociales. Elle détruit les paysages, marque les corps et les esprits, et lègue des traumatismes qui peuvent se transmettre sur plusieurs générations. La guerre est un fait social total, ainsi qu'un acte culturel. Elle est l'affaire des chefs d'État et des militaires bien sûr, mais elle engage aussi au plus profond les sociétés et les individus. Dans ces conditions, étudier la guerre (et son pendant, la paix), c'est étudier un élément structurant de la vie des sociétés et l'expérience souvent la plus décisive dans une vie humaine.

Le thème incite à lier les évolutions de la conflictualité et les enjeux diplomatiques pour mettre en avant à la fois les difficultés et le besoin permanent d'une construction de la paix.

### **Quelles sont les conditions nouvelles de la pratique guerrière et de la construction de la paix ?**

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés et étudier les modalités de construction de la paix, car on ne peut penser la paix sans penser la guerre.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Carl von Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

<sup>1</sup> En France, la dernière déclaration de guerre remonte au 3 septembre 1939. Pourtant, l'armée française s'est battue ensuite en Indochine, et toute une génération a été appelée à combattre en Algérie -la « guerre d'Algérie », euphémisée par l'expression « événements d'Algérie », a longtemps fait l'objet d'un déni officiel. Depuis les années 1960, la France a participé à une trentaine d'opérations militaires dans ses anciennes colonies africaines. Plus de 11 000 soldats français sont actuellement déployés de l'Afrique au Moyen-Orient.

<sup>2</sup> ...d'où l'étonnement de voir en France des hommes armés de fusils d'assaut patrouiller dans les rues pour protéger la population contre des attentats terroristes.

<sup>3</sup> NB : à l'exception des attentats terroristes.

## Introduction : formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel

### A. Panorama et typologie des conflits armés actuels

Un conflit (du latin *conflictus*, « choc ») est une situation de désaccord, entre au moins deux acteurs (groupes sociaux, individus, etc.) ou deux États. Il existe une grande variété de conflits, dont la guerre est la forme la plus grave : les termes « conflit » et « guerre » ne doivent pas être confondus : toute guerre est un conflit, mais la réciproque n'est pas vraie.

#### 5. Carte 1 p.102

**Doc.1 p.102. La guerre aujourd'hui**- Il y aurait aujourd'hui une vingtaine de guerres à travers le monde, appartenant aux trois types de guerres identifiés par l'ONU : des guerres entre États (Russie / Ukraine), des guerres civiles (Éthiopie), des guerres « asymétriques » (Nigéria / « Boko Haram ») -sachant qu'un même conflit armé peut comporter en même temps plusieurs types de guerres. Quelques « points chauds » se détachent en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient ; les autres conflits armés se répartissent entre l'Asie (Cf. rébellions ethniques aux Philippines), l'Amérique latine (Cf. guerre civile entre les cartels de la drogue et l'État au Mexique) et les marges de l'Europe (Ukraine / Russie, Azerbaïdjan / Arménie...).

#### 6. Textes définir et caractériser les guerres 7. Doc 1 p.104. Typologie des acteurs. 8. Doc.4 p.103, typologie des conflits + lien ONU.

Pour caractériser les conflits armés et en esquisser une typologie, il est nécessaire de croiser plusieurs critères : enjeux (territoire, ressource...), acteurs (conventionnels ou pas), échelles et territoires, durée, armes utilisées, type d'affrontements, nombre et type de combattants mobilisés, de victimes (civiles<sup>4</sup> ou militaires), nombre de réfugiés et déplacés, destructions, tentatives de résolution... La guerre interétatique, qui était la norme jusqu'au XXe siècle, semblait s'effacer au profit des conflits intra-étatiques et de conflits de moins forte intensité, d'où l'expression « nouvelles conflictualités »<sup>5</sup>, mais l'actualité récente a montré la persistance de toutes les formes de conflit armé.

### B. Modes de résolution des conflits armés

De la diversité des types des conflits armés et de leurs acteurs découle la diversité des modes de résolution. On distingue synthétiquement la résolution des guerres par :

- la victoire militaire d'un des belligérants ;
- la négociation ;
- une intervention extérieure.

La paix ne se résume pas à la fin des hostilités. Une guerre civile, par exemple, ne se règle pas comme une guerre interétatique ; elle suppose une projection dans le devenir politique d'un pays qui s'est déchiré et une acceptation de cette projection par les acteurs locaux. Un conflit court est plus aisé à résoudre qu'un conflit enraciné, où se sont accumulés violences et désir de vengeance. Le nombre de protagonistes, les éventuelles ingérences de puissances internationales sont autant de facteurs de complexité.

#### 9. Doc 4 p.105. Typologie des paix + lien site ONU

On débouche sur des situations de paix tout aussi diverses (Paix d'hégémonie, d'équilibre, de directoire, de droit international<sup>6</sup>)... et d'une solidité variable. La paix est à la fois un état, l'absence de guerre, et un idéal -l'aspiration à vivre dans un monde de concorde, théorisé par E. Kant dans son essai *Vers la paix perpétuelle* (1795). On parle de paix « négative » lorsque l'apaisement résulte de l'hégémonie d'une puissance (« Pax Romana » dans l'Antiquité) ou de l'équilibre entre plusieurs puissances (système westphalien<sup>7</sup>, guerre froide). On parle de paix « positive » pour désigner une situation dans laquelle l'apaisement résulte d'une coopération durable et institutionnalisée entre des États désireux de cohabiter pacifiquement.

<sup>4</sup> ...le cas extrême étant les génocides, qui ont toujours eu lieu durant des guerres.

<sup>5</sup> L'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide (1991) ont fait proliférer les pouvoirs faibles et les États-nations instables, dans un contexte de résurgence ou d'émergence des nationalismes.

<sup>6</sup> Cf. les opérations de maintien de la paix de l'ONU [sur le site officiel de l'institution](#).

<sup>7</sup> Cf. ci-après, II. A.

# I. La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux (Axe 1)

## Introduction

### 10-11. Titre I, introduction + Sommaire

**Cours p.112-** Au XXI<sup>e</sup> siècle, la guerre correspond de moins en moins aux modèles des siècles antérieurs : plus souvent irrégulière, asymétrique, elle implique des acteurs non étatiques. Leur dimension politique en est fortement affectée.

**Les États parviennent-ils encore à encadrer les conflits ? La guerre est-elle encore un moyen pour les États de poursuivre leurs objectifs de politique extérieure ?**

## A. La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de sept ans aux guerres napoléoniennes

### 12. Extrait article Jazec

Le plus ancien essai connu sur la guerre remonte au VI<sup>e</sup> siècle av. J. C. avec Sun Tzu et son ouvrage « *L'art de la guerre* »<sup>8</sup>, mais les huit livres de *Vom Kriege (De la Guerre)* écrits entre 1820 et 1831 par le Prussien Carl von Clausewitz continuent d'influencer les doctrines militaires jusqu'à nos jours<sup>9</sup>.

**Biographie p.110-** Descendant de hobereaux déclassés, Carl von Clausewitz (1780-1831)<sup>10</sup> entre au régiment à 12 ans, et assiste à la campagne face aux Français dès les premières guerres révolutionnaires. Officier de l'armée prussienne, il est capturé par les Français en 1806 lors de la défaite de la Prusse contre Napoléon, et il demeure traumatisé par cette débâcle. Lorsque la France impose à la Prusse un traité d'alliance contre la Russie (1812), Clausewitz se met au service du tsar<sup>11</sup>, et participe à la déconfiture de Napoléon (1812-1815). La campagne de Russie le marque profondément<sup>12</sup> et l'ensemble de son expérience combattante modèle sa pensée, car c'est d'abord un combattant au courage physique avéré, dont la formation s'est faite sur le terrain avant de se poursuivre dans la théorie<sup>13</sup> ; à partir de 1818, Clausewitz dirige l'école de guerre et devient général d'état-major. Il rédige son œuvre *De la Guerre* (qui demeure inachevée) entre 1820 et 1831, date de sa mort.

Clausewitz s'est passionné pour deux stratèges, Frédéric II de Prusse et Napoléon Bonaparte. Il développe une théorie selon laquelle, les conflits armés du XVIII<sup>e</sup> siècle sont des « guerres limitées », jusqu'à la rupture produite par les guerres napoléoniennes qui s'approchent du modèle de la « guerre absolue ».

## 1. La guerre de Sept Ans (1756-1763)

### 13. Article P. Serna, l'Histoire + Carte + vidéo AS

Guerre de Sept Ans pour les Français, *French and Indian War* pour les Étatsuniens, guerre de la Conquête pour les Canadiens, ce conflit possède une indéniable dimension planétaire -**Carte 3 p.117. Une première guerre mondiale**<sup>14</sup>. Elle oppose, sur plusieurs continents, les grandes puissances du XVIII<sup>e</sup> siècle regroupées en deux grandes alliances. Son

<sup>8</sup> Envie d'en savoir plus ? Visionnez l'excellent épisode de la chaîne YouTube [Nota Bene](#) qui lui est consacré !

<sup>9</sup> Colin Powell, futur secrétaire d'État de George Bush Jr., étudiant au *War College* de Washington, découvre Clausewitz : « Ce fut comme si un rayon de lumière avait surgi du passé, illuminant toujours les dilemmes des militaires d'aujourd'hui. »

<sup>10</sup> La dernière biographie de Clausewitz est l'œuvre de l'historien Bruno Colson en 2016. Nous nous appuyons ici sur l'analyse de cet ouvrage, [consultable en ligne](#), par Olivier Zajec, « Carl von Clausewitz en son temps : 'die Natur des Mannes' », *Stratégie*, 25 mars 2018

<sup>11</sup> Pour le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, c'est une trahison ; mais Clausewitz est convaincu d'agir pour sa patrie.

<sup>12</sup> « Je t'écris [...] parmi les cadavres et les mourants et les ruines fumantes, et des milliers d'êtres, tels des spectres errants, passent et crient et supplient et pleurent en demandant vainement du pain. Dieu veuille que ces scènes changent très bientôt ! Embrasse cordialement mille fois tous nos amis ! Je mets tout le monde sous ce nom ; car en cet instant mon cœur est si rempli de la souffrance humaine que je ne connais aucune distinction de rang. » (Clausewitz à Marie, près de Borissov sur la Bérézina, 1812)

<sup>13</sup> « À rebours de certaines des interprétations (Aron par exemple), il faut bien revenir au fait que Clausewitz est un guerrier, et que rien de ce qu'il écrit n'est compréhensible si l'on ne retourne à la source sanglante et vécue de son inspiration. Et en le lisant, il faudrait se servir d'une baïonnette comme marque-page, afin de ne pas être tenté de l'oublier. » (O. Zajec)

<sup>14</sup> Deux chaînes Youtube, [Nota Bene](#) et [Les arènes du savoir](#) consacrent une vidéo à la guerre de Sept Ans, ainsi que la chaîne YouTube Sur le Champ ([épisode 1](#), [épisode 2](#)). Si vous préférez lire, rendez-vous sur le site du magazine [Diplomatie](#).

issue consacre le leadership britannique des Amériques aux Indes, au détriment de la France -*doc.1 p.116. Les objectifs de l'Angleterre*. Un monde s'est écroulé le 10 février 1763, date de la signature de la paix de Paris.

#### a. Une guerre mondiale qui éclate en Amérique du Nord

C'est en Amérique du Nord que la guerre de Sept Ans éclate, deux ans avant de se propager au Vieux Continent puis au reste du monde, sous l'effet du jeu des alliances. L'étincelle est partie d'une zone stratégique pour la France, l'Ohio : en contrôlant la vallée de cet affluent du Mississippi, les colons français entendent réaliser la jonction du Canada avec la Louisiane. Londres redoute ce projet d'une Nouvelle France d'un seul tenant qui prendrait en tenaille les treize colonies britanniques. Le 28 mai 1754, un détachement français commandé par le capitaine de Jumonville est massacré par une troupe de miliciens virginiens sous les ordres d'un jeune lieutenant-colonel nommé George Washington.

Les deux puissances coloniales se hâtent alors d'envoyer des renforts. En 1755, alors qu'officiellement la France et la Grande-Bretagne sont toujours en paix, l'ordre est donné à la *Royal Navy* de s'emparer des navires français convoyant les troupes en Amérique du Nord<sup>15</sup>. Il n'empêche : en juillet 1755, fraîchement débarquée au Nouveau Monde, l'armée britannique du général Braddock se fait étriller par les alliés amérindiens des Français. Puis le 14 août 1756, les troupes du marquis de Montcalm, toujours épaulées par les précieux alliés autochtones, se saisissent du fort d'Oswego, point stratégique majeur sur le lac Ontario : les Français ne cessent de renforcer leurs positions.

#### b. Renversement d'alliances en Europe

À ce moment, l'Europe est en paix depuis 1748 (Paix d'Aix-la-Chapelle) ; le système européen s'articule toujours, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, sur la vieille inimitié franco-autrichienne. Or la montée en puissance de la Prusse, alliée de la France, préoccupe Marie-Thérèse d'Autriche. Dans le but de lui reprendre la Silésie, elle engage en 1755 des pourparlers pour s'assurer l'appui de la France, et Louis XV se montre d'emblée enthousiaste. L'Angleterre est elle aussi à la recherche de nouveaux appuis en Europe, car elle craint une offensive française contre ses possessions continentales (Principauté de Hanovre). Pour les sécuriser, George II tente de se rapprocher du roi de Prusse... et Frédéric II répond favorablement à ses avances.

Le rapprochement franco-autrichien, de même que des rumeurs faisant état de velléités de la Russie et de la Saxe, poussent le roi de Prusse, qui se sent encerclé, à lancer une guerre préventive. Le 29 août 1756, sans même déclarer la guerre, Frédéric II envahit la Saxe et fonce sur la Bohême. Louis XV envoie combattre en Westphalie une armée de plus de 100 000 hommes, réduisant Frédéric II à la défensive. Alors que son allié britannique est mobilisé sur les autres théâtres d'affrontement, la Prusse et ses 5 millions d'habitants se trouvent face à des coalisés qui regroupent 90 millions d'habitants. Frédéric II parvient cependant à remporter les victoires de Rossbach (5 novembre 1757) -*doc.2 p.116. La bataille de Rossbach*, Leuthen (5 décembre 1757) et Zorndorf (25 août 1758). Il subit ensuite des revers, mais la mort de la Tsarine Élisabeth de Russie (le 5 janvier 1762) et son remplacement par le prussophile Pierre III offre le salut à Frédéric II, qui écrase finalement les Autrichiens à Burkensdorf le 21 juillet 1762. Tout au long de la guerre de Sept Ans, il fait donc preuve d'un mélange de virtuosité stratégique et de coups de chance inespérés face à des adversaires plus nombreux. Quant à Louis XV, il a cru un peu naïvement que la formidable coalition unissant les forces françaises, autrichiennes, russes et suédoises n'allait faire qu'une bouchée du petit roi de Prusse. Il en est donc pour ses frais<sup>16</sup>.

#### c. Naufrage français, triomphe britannique

La guerre d'Allemagne sonne le glas du premier empire colonial français. Au mois de janvier 1758, le choix a été fait de tourner le dos au Nouveau Monde<sup>17</sup>, tandis que le ministre de la Guerre britannique, William Pitt, met au contraire les bouchées doubles en Amérique... et étend même le conflit à l'Afrique (conquête

<sup>15</sup> L'image des Britanniques en pâtit, d'autant plus qu'ils ont également recours aux services de corsaires.

<sup>16</sup> Cette victoire, acquise au prix d'un effort de guerre monstrueusement cruel, laisse néanmoins un goût amer. Tordons le cou à un mythe : s'il est bien un conflit qui dément avec éclat la légende de « la guerre en dentelles » au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est bien cette guerre de Sept Ans qui tua, selon les estimations, près de 800 000 soldats et 600 000 civils à travers le monde.

<sup>17</sup> Le secrétaire d'État des Affaires étrangères, l'abbé de Bernis, écrit ceci : « Si nous voulons suivre notre affaire de terre, il faut renoncer à celle de mer ; nous ne pourrons encore deux ans soutenir le fardeau de l'une et de l'autre. »

de Saint Louis du Sénégal en mai et de Gorée en décembre 1758) puis aux Antilles (prise de la Guadeloupe en mai 1759), et enfin aux Indes (chute de Pondichéry en janvier 1761). Le 19 août, au large du Portugal, puis le 20 novembre, près de Quiberon, la *Royal Navy* met en pièces la marine de guerre de Louis XV. En empêchant l'envoi de renforts français au Nouveau Monde, ces deux défaites ont scellé le sort du Canada. Le 8 septembre 1760, c'en est fini. Parvenus à Montréal, les Britanniques en contrôlent la totalité.

Fraîchement entrée en guerre aux côtés de la France (1761), l'Espagne enchaîne les revers humiliants : perte de Cuba et des Philippines (1762). Volant de victoire en victoire, l'Angleterre s'impose sur le globe tout entier.

#### d. Un ordre mondial appelé à durer

Signés en 1763, les traités de Paris et d'Hubertsbourg bouleversent l'équilibre des puissances qui prévalait depuis la fin des guerres de Louis XIV :

- La paix de Paris règle la partie coloniale et maritime du conflit : la Nouvelle-France est rayée de la carte. Louis XV cède la totalité du Canada aux Anglais, et la Louisiane à Charles III d'Espagne, en compensation de la Floride devenue britannique. En Inde, la France ne conserve que cinq comptoirs, laissant la voie libre aux Britanniques -Mais les îles des Antilles sont conservées.
- À l'échelle européenne, le traité d'Hubertsbourg marque l'avènement d'une pentarchie composée de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. L'ordre international nouveau est appelé à se maintenir bon an mal an jusqu'en 1914. Chateaubriand a tristement pris la mesure des conséquences du premier conflit planétaire de l'Histoire, qui ne sont

#### 14. Texte Chateaubriand

pas uniquement diplomatiques et militaires, mais aussi culturelles : le XIXe siècle ne sera pas français.

#### e. La guerre de Sept Ans, une guerre limitée ?

#### 13. Article P. Serna, *l'Histoire* + Carte

En dépit de sa durée et de son extension, la guerre de Sept Ans reste une guerre limitée au sens clausewitzien du terme. Elle n'en présente pas moins certains aspects (certaines prémices ?) de la guerre absolue -*doc.4 p.117. Une nouvelle guerre « à outrance »*.

## 2. Les guerres napoléoniennes (1803-1815)

### a. Un objet de fascination et d'étude

#### 15-16. Le contexte des guerres révolutionnaires + [Exercice 2.2]

*Doc.5 p.118. La bataille de Valmy, début d'une nouvelle ère + doc.7 p.118. L'engagement des volontaires dans les armées révolutionnaires-* La vraie naissance de Clausewitz à la stratégie date de l'effondrement de la Prusse en 1806 face à la France -*doc.3 p.111. Le tournant de la Révolution française*. Bouleversé par la débâcle

#### 17. Docs.3, 5 + schéma p.111

prussienne, Clausewitz veut contribuer à la renaissance de sa patrie. Il déteste Napoléon, mais il le considère comme le « dieu la guerre », et estime que les guerres napoléoniennes se rapprochent de la « guerre absolue » -*doc.5 p.111. Vers la guerre absolue + Schéma p.111*. En effet, selon le modèle clausewitzien, le spectre des formes de guerre s'étendrait entre deux bornes : l'une, inférieure, marquée par la guerre limitée ; l'autre, supérieure, marquée par la guerre quasi-absolue pratiquée par Napoléon.

#### 18. Analyse de la rupture napoléonienne

77 batailles emportées sur 86 livrées, des effectifs engagés infiniment supérieurs à ceux des guerres antérieures... Clausewitz produit un considérable effort intellectuel pour analyser cette rupture. Il est conscient du changement d'échelle qui caractérise les guerres napoléoniennes, mais sa comparaison de Frédéric II, que son père a servi pendant la guerre de Sept ans, et de Napoléon, qu'il a combattu, lui permet de dégager quelques idées directrices : l'importance de la mobilité, la quête de la bataille décisive (« centre de gravité de la guerre »), de l'effet de surprise et du « brouillard de guerre », la supériorité de la défensive sur l'offensive, la recherche de l'anéantissement des forces armées de l'adversaire (« montée aux extrêmes »).

Pour Clausewitz, « la guerre est un caméléon qui change de nature à chaque engagement ». Il ébauche une typologie des guerres, distinguant non seulement la « guerre absolue » de la « guerre limitée »<sup>18</sup>, mais aussi les guerres interétatiques (« grandes guerres ») des « petites guerres » (ou guérillas) -tout en

<sup>18</sup> Cf. Hervé Drévilion, « [Guerre totale / guerre limitée : une lecture limitée](#) »

soulignant l'importance des secondes, qu'il décrit comme « *un brasier qui s'étend, dévore le sol où se tient l'armée ennemie* ». À son retour en Prusse (1813), il défend avec Gneisenau l'idée de la levée en masse et de la « guerre populaire »<sup>19</sup> à la manière des Espagnols, et pratique lui-même dans le Mecklembourg la guerre d'embuscades -*doc.4 p.111. Napoléon et le choc des nations*. Clausewitz est en effet conscient du fait que la guerre « déborde » du champ de bataille, et il entrevoit une forme de guerre totale : « chacun sait en un mot, aujourd'hui, que la participation à la guerre de toutes les forces vives d'une nation en augmente prodigieusement la puissance ». Néanmoins, Clausewitz n'envisage jamais l'anéantissement d'une nation : en 1815, au moment du Congrès de Vienne, soucieux des équilibres européens (à la différence de son ami Gneisenau), il ne voulait pas l'écrasement de la France.

#### b. Guerre et politique

##### 19. Doc.1 p.110 + « étonnante trinité »

*Doc.1 p.110. Guerre et civilisation*- Il définit la guerre comme un « duel à plus vaste échelle », qui ne relève pas d'une décision unilatérale, mais d'une

interaction bilatérale. La réciprocité de l'action entre les deux adversaires a plusieurs implications :

- c'est la défense, et non l'attaque, qui est le facteur des guerres : le choix politique fait par l'agressé de se défendre déclenche la guerre ; elle est terminée quand un des acteurs cesse de recourir à la violence (absence de réciprocité dans l'emploi de la violence) ; d'ailleurs, pour Clausewitz, l'avantage va généralement à la défense, « la forme la plus forte de la conduite de la guerre ».
- Dans l'affrontement guerrier (« frictions »), chaque belligérant cherche par la violence (moyen) à contraindre l'autre à accomplir sa propre volonté (but) ; il doit donc utiliser intelligemment les différents moyens pour « gagner la relation » : anticipation, contre-attaque, etc.
- Les formes que la guerre revêt et le niveau de violence qu'elle atteint découlent des équilibres entre les pôles de « l'étonnante trinité » : le peuple, l'État et l'armée (« la passion, la raison et l'action »).

##### 20. Doc.2 p.110 + Lettre à Roeder + vidéo Aron. Guerre et politique

*Doc.2 p.110. Guerre et politique*- En différenciant la dimension tactique et la dimension stratégique de la guerre<sup>20</sup>, Clausewitz opère une distinction entre l'objectif immédiat (*Ziel*) de l'acte guerrier et le but ultime (*Zweck*) de la guerre,

qui est de type politique. Clausewitz visait à « faire comprendre à l'homme d'État les conditions du bon emploi de l'instrument politique qu'est la guerre »<sup>21</sup>. « L'homme politique (*der Politiker*) ne peut en réalité lier que deux objectifs différents avec la guerre : ou bien il veut détruire complètement son adversaire, c'est-à-dire éradiquer son existence étatique, ou bien il veut simplement lui prescrire des conditions à l'occasion de la paix. » En effet, la guerre est une des formes de la politique, qui a recours à la violence pour soumettre l'autre à sa volonté. Il est important de remettre en perspective la célèbre formule de Clausewitz : « [...] les lignes directrices de tout plan stratégique majeur sont largement de nature politique [...] D'après ce point de vue, il ne peut être question d'une évaluation purement militaire pour la résoudre [...] La guerre n'est rien que la continuation des efforts politiques par d'autres moyens. »<sup>22</sup> Loin de prôner, comme certains voudront le croire<sup>23</sup>, une subordination de la guerre à la politique, Clausewitz fusionne l'une à l'autre : « Nous ne devons pas, prévient-il, nous laisser égarer à regarder la guerre comme un pur acte de force et de destruction, et déduire logiquement de ce concept simpliste une série de conclusions qui n'ont plus rien à voir avec le monde réel. Au contraire, nous devons reconnaître que la guerre est un acte politique qui n'est pas entièrement autonome ; un véritable instrument politique qui ne fonctionne pas de lui-même mais est contrôlé par quelque chose d'autre, par la main de la politique. »<sup>24</sup>

<sup>19</sup> Avec lui et son mentor Gerhard von Scharnhorst, qu'il a rencontré en 1801 à l'institut pour jeunes officiers de Berlin, Clausewitz souhaite favoriser une prise de conscience de l'unité des peuples allemands bien au-delà de la Prusse.

<sup>20</sup> « La tactique est la théorie de l'emploi des forces au combat, alors que la stratégie est celle de l'emploi des combats en vue de la décision finale »

<sup>21</sup> E. Weil, « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue française de science politique*, vol. 5, n° 2, avril-janvier 1955

<sup>22</sup> Célébrissime, la formule n'est pas si originale. [Lossau](#), prestigieux militaire contemporain de Clausewitz, écrivait aussi que « La guerre est le moyen extrême des États pour obtenir par la force ce qui ne peut l'être par des moyens pacifiques ». Toute la génération de Clausewitz a cherché à « penser la guerre » de manière non dogmatique.

<sup>23</sup> Comme le philosophe Raymond Aron, par exemple. Cf. cet entretien télévisé de 1976 ([INA](#)). Cf. également [cette série d'entretiens](#), plus longs et plus étayés.

<sup>24</sup> Lettre adressée par Clausewitz à Roeder en décembre 1827, citée par B. Colson, *Clausewitz*, 2016.

## B. Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech

Ce jalon pose la question du terrorisme, que bien sûr Clausewitz n'a pas abordée directement, et de la « guerre irrégulière », théorisée au temps de Clausewitz comme la « petite guerre ».

**Les actions menées par Al-Qaïda et Daech peuvent-elles être éclairées par la pensée de Clausewitz, ou bien lui échappe-t-ils ?**

### 1. « Guerre irrégulière » et terrorisme

21. Texte M. Hecker, E. Tenenbaum (djihadisme, islamisme, terrorisme)

Al-Qaïda et Daech sont deux mouvements djihadistes qui inscrivent le terrorisme au centre de leur stratégie de la guerre. Le mot « terrorisme » a une longue histoire, comme le terrorisme lui-même. Au XIXe siècle, il désigne un usage de la violence par des mouvements politiques contestataires. Jusqu'en 1914, il s'agit surtout de s'attaquer à des responsables politiques, comme en Russie ou en France, en vue d'une déstabilisation

22. DDC 2020 Islam, islamisme + Doc.1 p.120

politique dans une perspective révolutionnaire. Au XXe siècle, avec l'attentat du 28 juin 1914 contre l'héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, l'acceptation du terme s'élargit à une dimension géopolitique, en visant toujours à frapper les opinions, et à exploiter la sensibilité des opinions publiques<sup>25</sup> -*doc.1 p.120. Définir le terrorisme contemporain.*

23. Vidéo E. Tenenbaum + Citation Krolikowski + Repère p.115

La « guerre irrégulière », qui à la différence de la guerre régulière, ne s'articule pas autour de la bataille et du front, est une notion englobante : « La guerre irrégulière [...] se présente sous une déconcertante multiplicité de figures - guérilla, guerre asymétrique -*Repère p.115*, résistance, guerre non-conventionnelle, terrorisme, opérations spéciales »<sup>26</sup>.

Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, les conflits interétatiques s'effacent un temps au profit de guerres irrégulières aux enjeux transnationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la résurgence du djihad après les attentats du 11 septembre 2001. Le monde découvre alors la nébuleuse al-Qaïda puis assiste, dans le cadre des guerres en Irak et en Syrie, à la naissance d'une autre organisation djihadiste, Daech -*Chronologie p.121* :

24-25. Présentation Al-Qaïda et Daech

- Al Qaïda (« la base ») -*Vocabulaire p.152*, organisation fondée en Afghanistan en 1987 par Oussama Ben Laden pour combattre les Soviétiques, s'appuie sur le régime des Talibans pour organiser les attentats du 11 septembre 2001.

- Daech, État Islamique du levant (EIL) -*Vocabulaire p.114*, organisation djihadiste née en 2013 d'une scission de la branche d'al-Qaïda en Irak, qui proclame en 2014 l'instauration du califat sur les territoires qu'il contrôlait en Syrie et en Irak, avec pour chef Abou Bakr al-Baghdadi.

Les deux organisations ont un socle idéologique commun, le salafisme<sup>27</sup>, appellent toutes deux à un retour à la communauté originelle de l'islam<sup>28</sup> sous l'autorité d'un califat<sup>29</sup>, et s'accordent à définir le djihad -*Jihadisme. Vocabulaire p.114* comme le devoir individuel de tout musulman, mais elles diffèrent :

- Dans leur conception du djihad (défensif pour Al-Qaïda, offensif pour Daech)
- Dans leur approche territoriale (inclusive pour Al-Qaïda, hégémonique pour Daech)
- Dans leur discours (théorique et « savant » pour Al-Qaïda, mobilisateur et simpliste pour Daech)

<sup>25</sup> La « mort spectacle » se trouve effectivement et malheureusement adaptée à nos sociétés de l'information où le recours aux images est constant, notamment sur les chaînes d'information continue -*doc.3 p.120. Les attentats du 11 septembre 2001.*

<sup>26</sup> KROLIKOWSKI Hubert, « [L'origine et les caractéristiques de la guerre irrégulière](#) », *Stratégique*, 2012/2-3, p. 13-28. Cf. également la présentation [sur le site de l'IFRI](#) du livre d'E. Tenenbaum, *Partisans et centurions*, 2018

<sup>27</sup> Le salafisme ramène à un islam des al-salafs (« les pieux ancêtres ») et s'appuie sur une lecture rigoriste des textes saints.

<sup>28</sup> Leur cadre de référence est l'oumma, la communauté des croyants -d'où leur rejet commun de l'État-nation et le caractère transnational des actions conduites.

<sup>29</sup> NB : Al-Qaïda n'a pas adhéré à la proclamation unilatérale du califat en juin 2014 par DAECH. Cf. D. Thomas, « [État islamique vs Al-Qaïda : autopsie d'une lutte fratricide](#) », *Politique étrangère*, 2016/1

## 2. Pertinence et limites de la grille de lecture Clausewitzienne

### a. Après le 11 septembre 2001, un nouveau paradigme de la guerre

**26. 11 septembre, un avant et un après + Vidéo Lumni**

Certains ont reproché à Clausewitz de ne plus être vraiment pertinent pour l'analyse des « nouvelles guerres », dans lesquelles la victoire militaire ne suffit plus, et de faire reposer sa théorie sur une conception trinitaire (Gouvernement, Armée, Peuple) trop stato-centrée pour analyser des guerres désormais « non-trinitaires ». En effet, on considère généralement-et un peu schématiquement qu'après le 11 septembre 2001, s'impose le modèle d'une guerre non linéaire, asymétrique et transnationale :

- Au lieu d'un affrontement entre nations, les armées occidentales sont confrontées à des combattants du djihad recrutés dans le monde entier, y compris dans leurs propres pays. Au-delà des actions terroristes<sup>30</sup>, même les conflits territorialisés relèvent davantage de la guerre civile de la guerre interétatique (Syrie, Irak, zone saharo-sahélienne...)

**27. Marc Hecker et le « cyberdjihadisme »**

- Les forces militaires des islamistes sont des acteurs non étatiques (groupes terroristes, civils armés...), qui ont recours à des armes non conventionnelles (avions détournés, voitures-béliers...) et aux NTIC (Cf. « cyberdjihadisme »).

- Pour s'adapter, les armées occidentales, particulièrement celle des États-Unis, recourent de plus en plus à des sociétés militaires privées (SMP) comme Blackwater<sup>31</sup> et limitent leur présence au sol à des forces spéciales<sup>32</sup>.

**28. La guerre « de quatrième génération »**

- De même, les armées occidentales ont modifié leur perception de la guerre mais aussi leur façon de la mener ; c'est ainsi qu'a été théorisé le concept encore peu reconnu de « guerre de quatrième génération »<sup>33</sup>.

### b. Validité des concepts clausewitziens

**29. Schéma**

Sans limite temporelle, spatiale<sup>34</sup> -*doc.4 p.121. Les attentats d'Al-Qaïda et de DAECH dans le monde* -et encore moins morale (non-respect du droit de la guerre et « montée aux extrêmes »<sup>35</sup>), les guerres de Daech et d'Al-Qaïda présentent une dimension idéologique justifiant l'éradication de l'ennemi. En effet, le fondamentalisme religieux ne peut concevoir qu'une « guerre absolue » au sens où l'entend Clausewitz : nul compromis n'est possible avec le camp du « Mal » -*doc.2 p.120. La stratégie d'Al-Qaïda + doc.5 p.121. La guerre de DAECH contre les « mécréants »*.

Ce type de « petite guerre », caractérisée par le recours simultané au terrorisme, à la guérilla et à des formes de combat plus conventionnelles (puisque « la guerre est un caméléon »), relève de l'asymétrie financière, militaire et morale. En proclamant un califat, Daech a territorialisé son action en Syrie et en Irak et mis en place un proto-État, ce qui a abouti à une forme de guerre plus classique (coalition contre Daech, batailles, sièges de villes...), et plus conforme aux thèses clausewitziennes<sup>36</sup>.

Les puissances occidentales sont depuis le 11 septembre 2001 confrontées à une menace complexe qui n'est pas sans évoquer le « *brouillard de guerre* » de Clausewitz, peu propice à l'élaboration d'une stratégie efficace. Or, « *apprécier correctement le genre de guerre que l'on entreprend est pourtant « la plus décisif acte de jugement* », rappelle Clausewitz<sup>37</sup>.

<sup>30</sup> Cf. les [frères Kouachi](#) pour Al-Qaïda, [Amedy Coulibaly](#) ou [Mohammed Mogouchkov](#) pour Daesh.

<sup>31</sup> Cf. « [Blackwater, saga d'une armée privée](#) », *Le Monde*, 11 février 2018

<sup>32</sup> Certains dénoncent cette « privatisation de la guerre », mais l'historien Walter Bruyère-Ostells affirme que se passer de ces entreprises est impossible « *parce que les États ont réduit le format de leurs armées. (Elles) se professionnalisent, leurs budgets sont sous pression et on estime que les tâches simples peuvent être externalisées. Et puis l'opinion publique ne supporte plus de voir ses soldats mourir au combat* » (Émission de RFI du 9 février 2016, « [Le boom des sociétés privées](#) »).

<sup>33</sup> François-Bernard Huyghe, « [L'impureté de la guerre](#) », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, mars 2009 ; William S. Lind et al. "The changing face of war : into the fourth generation", *Marine Corps Gazette*, 1989

<sup>34</sup> Emboîtement des échelles de la guerre (mer, terre, air, cyberspace, infosphère), réseaux d'allégeances à travers le monde.

<sup>35</sup> Cf. les exécutions de prisonniers, comme celle du pilote jordanien Maaz Al-Kassasbeh brûlé vif dans une cage en 2015, après laquelle la Jordanie avertit : « Tout membre de Daech est une cible pour nous. Nous les pourchasserons et nous les éradiquerons » (Nasser Joudeh, chef de la diplomatie jordanienne, à la chaîne de télévision américaine CNN, février 2015).

<sup>36</sup> Cf. l'« *étonnante trinité* », qui redevient dès lors opérante.

<sup>37</sup> HECKER Marc, « *Al Qaïda et le brouillard de la guerre contre le terrorisme* », [tribune](#) publiée le 12 septembre 2011.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nul n'imaginait que vingt ans après la déclaration de guerre contre le terrorisme par G. Bush (Junior), cette guerre perdurerait. Loin d'avoir été éliminés, les djihadistes ont au contraire proliféré. Ils seraient aujourd'hui deux à trois fois plus nombreux qu'en 2001, particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique. L'organisation responsable des attentats de New York et de Washington, Al-Qaida, a muté mais n'a pas disparu. D'autres groupes ont fait leur apparition, à l'instar de Daech. La supériorité technologique et militaire des Occidentaux face aux djihadistes est flagrante, et pourtant, les djihadistes ont ingénieusement pratiqué l'escrime de la stratégie et appris à esquiver, fatiguer, feindre et rompre autant qu'à attaquer et menacer. De guerre lasse, les Occidentaux, eux, souhaitent réduire leur engagement alors que de nouveaux défis frappent à la porte de l'Histoire. La guerre contre le terrorisme entre dans sa troisième décennie et tous se demandent quand elle cessera enfin<sup>38</sup>. Le caractère interminable des « guerres contre le terrorisme » semble confirmer la théorie clausewitzienne de la supériorité de la défensive en guerre, car « il est plus facile de conserver que d'acquérir ».

### 29. Conclusion

Ainsi, Clausewitz offrirait donc toujours une grille de lecture encore largement pertinente du phénomène guerrier contemporain. Pour Olivier Zajec<sup>39</sup>, les remises en cause régulières de sa pensée (« The Grand Tradition of Trashing Clausewitz », pour reprendre Christopher Bassford<sup>40</sup>), aboutissent surtout à mettre en relief la centralité de Clausewitz, qui reste considéré -et à bon droit pour l'essentiel- comme le plus grand stratège de l'histoire, en tout cas le plus profond.

## Conclusion (Axe 1)

### 30. Conclusion (Axe 1)

Révisions p.124-125.  
Sujets bac p.126-127.

## II. Le défi de la construction de la paix (Axe 2)

### 31. Titre II + Introduction 32. Sommaire II

### Introduction

Une fois perçues la pluralité des formes de conflits et leur caractère politique avec l'axe 1, l'axe 2 invite à penser une action tout aussi complexe, la construction de la paix, à laquelle la seule cessation des combats ne suffit pas. D'autre part, si la guerre « classique » offre une possibilité de négociation tout aussi classique, entre États, les « guerres irrégulières » complexifient ce processus.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les relations diplomatiques sont régies par le système d'équilibre des puissances établi lors des traités de paix de Westphalie (1648) qui mettent fin à la guerre de Trente Ans. Au XX<sup>e</sup> siècle, la violence inégalée des guerres mondiales donne naissance à un autre système international<sup>41</sup> et une autre vision de la paix. Fondée sur la sécurité collective, elle aboutit à la création de la Société des Nations (SDN) en 1919 puis de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945.

### Comment construire la paix entre les États ?

#### A. Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)

### 33. Titre + Intro A +Video intro Arte

Cours p.130-131. Faire la paix par l'équilibre des puissances + Jalon p.138-139-

Construire la paix est un acte politique qui doit relever plusieurs défis : trouver d'abord un accord acceptable entre plusieurs parties (ce qui suppose une négociation dont le traité est l'aboutissement) puis définir des garanties pour éviter le retour de la violence.

Les traités de Westphalie mettent fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648). Les négociations, organisées à Münster et Osnabrück, villes distantes de 45 km en Westphalie, débutent en 1643, alors que les armées continuent à se battre, et durent donc cinq ans.

#### Les traités de Westphalie, une paix multilatérale<sup>42</sup> ?

<sup>38</sup> Marc Hecker & Élie Tenenbaum, *La guerre de vingt ans. Djihadisme et terrorisme au XXI<sup>e</sup> siècle*, 2021

<sup>39</sup> Olivier Zajec, « Carl von Clausewitz en son temps : 'die Natur des Mannes' », *Stratégie*, 25 mars 2018

<sup>40</sup> Christopher Bassford, « John Keegan and the Grand Tradition of Trashing Clausewitz : a Polemic » in *Sage Journal*

<sup>41</sup> Cf. <https://www.vie-publique.fr/fiches/269786-systeme-international-du-modele-westphalien-nos-jours>

<sup>42</sup> Multilatéralisme -*Vocabulaire* p.130.

## 1. Le contexte : une guerre longue et dévastatrice

La Guerre de Trente Ans (1618-1648), nommée en Allemagne jusqu'en 1914 « la grande guerre », est considérée comme une catastrophe européenne et allemande par l'historiographie allemande.

### 34. Carte l'Histoire

Cette guerre met en jeu le Saint-Empire romain germanique -*Repère p.130*, héritier depuis la *Restauratio imperii* d'Otton I<sup>er</sup> en 962 de l'Empire carolingien, qui restaure

l'Empire romain d'Occident -de manière théorique ; en effet :

- Le projet d'une prééminence impériale en Europe s'est heurté dès le Moyen Âge à l'affirmation de la monarchie française, les Capétiens estimant que « le roi est empereur en son royaume ».
- Par ailleurs, le Saint-Empire romain germanique, régi par des institutions complexes<sup>43</sup>, comporte une multitude de principautés aux statuts variés, et l'Empereur est élu par certains princes<sup>44</sup>.

### 34. Vidéo Arte 1

La fracture religieuse entre protestants et catholiques à partir du XVI<sup>e</sup> siècle fragilise ce subtil équilibre interne, si bien que la guerre de Trente Ans a souvent été présentée comme une guerre de religion... Mais cela est réducteur<sup>45</sup> : en fait, la guerre est liée à une imbrication de litiges politiques et religieux. La paix d'Augsbourg de 1555 -*Repère p.130* avait vu les princes protestants de l'Empire imposer à l'empereur le principe *cujus regio, ejus religio* (« tel prince, telle religion »)<sup>46</sup>. Ferdinand II, devenu roi de Bohême en 1617, cherche à y rétablir le catholicisme. Les nobles de Bohême se soulèvent (23 mai 1618, défenestration à Prague des représentants catholiques de l'Empereur Matthias I<sup>er</sup> par les représentants des États de Bohême protestants), mais Ferdinand II est élu empereur en août 1619, et écrase les protestants à la bataille de la Montagne Blanche en 1620.

### 34. Vidéos Arte 2 & 3

La guerre se déroule essentiellement sur le territoire de l'Empire, mais l'intervention des Espagnols et des Danois lui donne une dimension européenne, qui s'étend encore à partir de 1631 avec l'entrée en guerre de la Suède, qui se pose en protectrice des protestants et a des ambitions territoriales sur l'Allemagne du Nord et les rives de la Baltique, et celle de la France à partir de 1635, qui, bien que catholique, s'oppose aux Habsbourg qui la prennent en tenaille entre Espagne et Autriche depuis Charles Quint. Cette guerre n'est pas une guerre d'anéantissement, mais elle est longue et dévastatrice<sup>47</sup> : elle a vraisemblablement coûté la vie à un tiers de la population du Saint-Empire. La mémoire de la violence de la guerre est nourrie par la production de gravures qui circulent ; par exemple, les *Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot (1633)<sup>48</sup> sont des documents difficiles à interpréter, mais qui montrent l'ampleur de la violence guerrière.

## 2. Le temps des négociations

La longueur du conflit, les ravages qu'il entraîne et son coût amènent l'ouverture de négociations à partir de 1643, alors que les armées continuent à se battre. Les diplomates des États belligérants se rassemblent à Münster et Osnabrück en Westphalie, villes distantes de 45 km et transformées en zones neutres : les catholiques (dont la France) à Münster, les protestants (dont la Suède) à Osnabrück<sup>49</sup>.

### 35. Tableau Eduscol + vidéos 4 et 5 Arte

Les négociations sont longues, menées pour les grands États par des représentants (certains d'entre eux sont « plénipotentiaires »). C'est le premier grand congrès

<sup>43</sup> Cf. la Diète, le Conseil impérial aulique, le Tribunal de la Chambre Impériale, les Cercles...

<sup>44</sup> La couronne impériale n'est pas héréditaire, l'empereur est élu par des princes-électeurs (sept depuis la Bulle d'or de 1356 : les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, le comte palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le roi de Bohême). NB. Depuis 1438, l'Empereur est toujours un Habsbourg.

<sup>45</sup> L'historien Michael Kaiser a montré qu'il y a peu de signes religieux sur les bannières, peu de clercs, et que les armées ne sont pas confessionnelles.

<sup>46</sup> Selon cette paix signée en 1555, les sujets doivent adopter la confession de leur prince ou émigrer ; la liberté religieuse est accordée aux États impériaux, non aux individus. L'expression *cujus regio, ejus religio*, « tel prince, telle religion », est utilisée pour résumer la paix d'Augsbourg ; mais en réalité, la mixité religieuse existe partout sauf dans la Bavière catholique.

<sup>47</sup> La ville de Magdebourg perd la moitié de sa population lors de son siège par les armées impériales en 1631. Ville luthérienne qui s'est associée à la Suède, elle ne compte plus que 20 000 habitants. Ce sac marque les contemporains.

<sup>48</sup> Cf. également *Les aventures de Simplicius Simplicissimus* (1669) de Grimmelshausen.

<sup>49</sup> Les représentants de l'empereur et des puissances belligérantes sont rejoints en 1645 par ceux de 194 États de l'Empire.

international, qui accueille des délégations nombreuses : 155 Suédois, 147 Espagnols, 420 Français<sup>50</sup>... Il y a parmi les négociateurs beaucoup de juristes (40% des délégués ont une formation universitaire, généralement juridique), et de diplomates aguerris (40% d'entre eux ont une expérience diplomatique). Le principal représentant de l'Empire, Maximilien de Trauttmandorff, va et vient entre Münster et Osnabrück ; certaines rencontres ont lieu à mi-chemin, au château de Mark. Les négociations sont ralenties par la poursuite du conflit, la lenteur du courrier, la multiplicité des participants, ou encore les nombreux échanges informels. Ce travail diplomatique colossal aboutit à deux traités, le traité d'Osnabrück entre l'empereur et la Suède, le traité de Münster entre l'empereur, la France et ses alliés, tous deux signés le 24 octobre 1648, France et Suède s'étant engagées à ne pas signer de paix séparée.

### 3. Un nouvel ordre international ?

*Carte 1 p.138. Les recompositions territoriales en Europe-* Les traités de Westphalie créent-ils un nouvel ordre international, « l'ordre westphalien » décrit par Leo Gross<sup>51</sup> depuis 1948 ?

*Doc.2 p.138. La dimension allemande des traités-* Ces traités mettent en place un nouvel équilibre politique entre l'Empire et les États allemands, qui renforcent leur autonomie. Ils obtiennent le droit de conclure des traités mais, s'ils ont leur propre diplomatie -*Vocabulaire p.130*, ils ne deviennent pas souverains pour autant, et ne doivent pas en user contre l'empereur et l'Empire. Pour encourager les États d'Empire à maintenir la paix, les traités imposent une forme d'équilibre au sein de la Diète où chaque voix devient égale et la Diète est davantage associée aux décisions politiques.

Par ailleurs, les traités de Westphalie peuvent être perçus comme une paix de religion : ils confirment la paix d'Augsbourg, qui accordait aux princes des États allemands la liberté religieuse, mais ils l'étendent à leurs sujets. Dans les faits la confession du prince est détachée de celle du territoire ce qui crée la mixité religieuse (sauf en Bavière). La paix est proclamée « chrétienne ».

Les traités prévoient peu de recompositions territoriales. Entre États allemands, les changements sont déterminés selon les principes du retour à la situation de 1618 et de la réparation des dommages. La Suède et la France, souvent désignées comme vainqueurs, réalisent des gains territoriaux limités. Les traités mettent cependant en place un nouvel équilibre en Europe, car ils mettent fin aux prétentions hégémoniques des Habsbourg sur l'Europe<sup>52</sup>.

*Doc.4 p.139. Un nouveau système international-* Tous les États en guerre ont participé à égalité aux négociations de paix, qui deviennent un modèle pour les congrès de paix multilatéraux. Les traités de Westphalie posent les bases d'une diplomatie désormais fondée sur le droit. En effet, outre l'idée d'équilibre des puissances - *Vocabulaire p.130*, ils établissent l'inviolabilité de la souveraineté des États et la non-intervention dans les affaires d'autrui. La guerre est considérée par les États comme un recours possible, mais limité et régulé pour maintenir l'équilibre entre les puissances. Dans ces conditions, la paix issue des traités de Westphalie est une paix organisée et durable qui codifie les relations diplomatiques et les équilibres géopolitiques par une entente entre grandes puissances.

<sup>50</sup> Il en résulte que parfois, les représentants d'un même pays peuvent parfois ne pas s'entendre entre eux : ainsi, Mazarin envoie à Münster le duc de Longueville (Henri II d'Orléans) pour mettre fin à la mésentente qui oppose Claude de Mesme, le comte d'Avaux, un diplomate polyglotte, dévot, ambitieux qui incarne un ancien type d'ambassadeur à Abel Servien, issu de la noblesse de robe provinciale, pragmatique, serviteur du roi très efficace.

<sup>51</sup> « Les politologues puis les hommes d'État ont, à la suite du spécialiste des relations internationales Leo Gross (1948), présenté les traités de Westphalie comme la naissance d'un ordre international fondé sur le concours d'États désormais souverains et égaux en droits. » (Claire Gantet, « Enquête sur une catastrophe européenne », *L'Histoire*, 2018).

<sup>52</sup> Les projets d'une monarchie catholique unissant la chrétienté occidentale paraissent définitivement enterrés : le Saint-Empire ne sera pas catholique, et les Habsbourg renoncent aux Provinces-Unies et aux cantons suisses qui voient leur indépendance reconnue. La papauté, qui a participé aux négociations entre puissances catholiques, condamne d'ailleurs la paix de Westphalie par la bulle *Zelo Domus Dei* du 26 novembre 1648.



## 1. Les ambitions de l'ONU sous le secrétariat de Kofi Annan

### a. Œuvrer pour la paix et la sécurité collective par le multilatéralisme

« La paix par le droit » et par l'action collective<sup>60</sup>

#### 48. Infographie par le droit / par les opérations de maintien de la paix

La Charte prescrit le règlement pacifique des différends en substituant le règne du droit à celui de la force: « *par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix* » (art 3.3). Dans l'esprit de ses concepteurs et en particulier de Roosevelt, la réponse à l'emploi de la force hors légitime défense implique une action « collective » engageant l'organisation entière : le bon fonctionnement de l'ONU repose sur le principe du multilatéralisme -**Vocabulaire p.130**, donc sur l'effacement des intérêts des États devant l'intérêt général.

La paix par les opérations de maintien de la paix

Entre 1948 et 2013, l'ONU a déployé 70 opérations de maintien de la paix<sup>61</sup> (57 depuis 1988) -**Nombre d'opérations... p.136**. Ces opérations sont impulsées par le Conseil de Sécurité, budgétisées par l'Assemblée Générale, gérées par le Secrétariat et conduites par un représentant spécial de Secrétaire général sur le terrain. Des centaines de milliers de militaires de l'ONU et de civils de plus de 120 pays ont participé à ces opérations<sup>62</sup>. Le Conseil de sécurité a pour objectif l'établissement d'une « paix durable » (*sustainable peace*), dans au moins 4 domaines essentiels : la capacité de l'État à assurer la sécurité et l'ordre public, le respect des droits de l'Homme, la création d'institutions politiques permettant la participation, le redressement et le développement économique et social.

### b. Une ambition portée par Kofi Annan

**Doc.2 p.140. Des objectifs pour l'ONU**- Dès son arrivée à la tête de l'ONU, Kofi Annan, très marqué par les échecs de l'ONU face aux génocides au Rwanda puis en ex-Yougoslavie<sup>63</sup> alors qu'il était sous-secrétaire général chargé des opérations de maintien de la paix, affiche une volonté de redynamiser et de moderniser l'Organisation<sup>64</sup> :

#### 49. Vidéo création CPI + lien OMD + discours 2006 + entretien 2016

- La cour pénale internationale (CPI), juridiction universelle permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crimes contre l'humanité et de crime de guerre, est créée en 1998 et entre en vigueur en 2002, malgré les réticences des États-Unis -entre autres<sup>65</sup>.

- Les objectifs du millénaire<sup>66</sup> pour le développement sont adoptés en 2000 par les 193 États membres de l'ONU, qui sont convenus de les atteindre pour 2015.
- En 2004, il préconise une réforme des organes principaux de l'ONU, surtout le Conseil de sécurité, issu du monde d'après-guerre mais insuffisamment représentatif de celui du XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### 50. Rapport 2005

- Convaincu que l'ONU est légitime à intervenir dans un État si ce dernier est incapable de protéger sa population, Kofi Annan fait reconnaître en 2005 le principe de la « *responsabilité de protéger* »<sup>67</sup>. Parallèlement, il ouvre l'ONU à des partenaires régionaux (UE, Alliance africaine...) et non-étatiques (entreprises<sup>68</sup>, ONG...), et confie des responsabilités à des

<sup>60</sup> CORTEN O., « *La paix par le droit* », QI, n°100, Sept-Déc 2019.

<sup>61</sup> [Site officiel](#) de l'ONU.

<sup>62</sup> [Site officiel](#) de l'ONU.

<sup>63</sup> Cf. **Thème 3, « Histoire et mémoire », Axe 2, « Histoire, mémoire et justice ».**

<sup>64</sup> En 2002, il fait publier : « *Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement* » ([site officiel de l'ONU](#))

<sup>65</sup> Trente-deux États, dont la Russie et les États-Unis, ont signé le Statut de Rome mais ne l'ont pas ratifié. La CPI compte à ce jour 123 signataires.

<sup>66</sup> [Site officiel](#) de l'ONU.

<sup>67</sup> Devant l'Assemblée Générale de l'ONU en 1999 : « *Si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment devons-nous réagir face à des situations dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica, devant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'homme, qui vont à l'encontre de tous les principes sur lesquels est fondée notre condition d'être humains ?* ». Forcée par le philosophe Jean-François Revel en 1979, la notion de « devoir d'ingérence » est popularisée dans les années 1980 par le fondateur de Médecins sans frontières, Bernard Kouchner, et le juriste Mario Bettati (Cf. [viepublique.fr](#)).

<sup>68</sup> Cf. « Pacte 2000 », initiative qui ne va pas sans susciter des débats.

médiateurs de plus en plus variés<sup>69</sup> : personnalités (Jimmy Carter), États neutres (Suisse, Suède) placés sous son autorité comme « représentants spéciaux ». Enfin, il obtient la création de la « commission de consolidation de la paix », chargée d'accompagner les pays sortant d'un conflit<sup>70</sup>.

## 2. Face à la réalité des relations internationales

### 51. Une réalité complexe

Kofi Annan a donc été un secrétaire général ambitieux pour son organisation, mais la complexité du monde post-guerre froide et la *realpolitik* des États ne lui ont pas toujours permis d'atteindre ses objectifs<sup>71</sup>.

#### a. Quels moyens matériels ?

Kofi Annan a voulu multiplier les interventions de l'ONU -*doc.4 p.141. Une multiplication des actions de l'ONU* et les rendre plus efficaces. Or, les interventions sont coûteuses, surtout quand elles s'éternisent<sup>72</sup>. Tous les États Membres sont juridiquement tenus de s'acquitter de leur part des dépenses, inégalement réparties : six États financent les deux tiers du budget, mais certains, comme les États-Unis, cherchent à réduire leur contribution. De même, les États développés rechignent à fournir des troupes pour les interventions : « les riches payent la note alors que les pauvres versent le sang »<sup>73</sup>.

#### b. Quelle légitimité ?

### 52. docs.1 et 2 p.142

Le « droit d'ingérence » onusien, au nom de la protection des droits de l'Homme et des populations est parfois discuté -*Points de vue « Grand oral » p.142-143*. Plus largement, au lieu d'être considérée comme un progrès dans l'histoire des relations internationales, la référence à la sécurité collective est parfois vue comme une rhétorique destinée à manipuler les opinions mondiales et justifier certaines interventions<sup>74</sup>, généralement contre les opposants au monde occidental.

#### c. Une organisation figée dans son immobilisme, impossible à réformer ?

### 53. L'immobilisme institutionnel

Le Conseil de sécurité de l'ONU est représentatif de l'immobilisme institutionnel (composition, droit de veto) : l'adoption des résolutions dépend du bon vouloir des grandes puissances : ainsi, les résolutions concernant Israël sont souvent bloquées par les États-Unis, alors que Russie et Chine s'entêtent à protéger des régimes autoritaires comme la Syrie.

Pour y remédier, on évoque de manière récurrente une réforme du Conseil de Sécurité. Mais beaucoup estiment qu'« il y a peu de chance d'assister à une réforme de l'intérieur de l'ONU » (Rony Bauman, ancien président de l'ONG Médecins sans frontières).

#### d. L'ONU face aux « nouvelles conflictualités »

La multiplication des guerres intraétatiques comme celles de l'ex-Yougoslavie [1991-1999] échappent à la logique de l'ONU fondée sur une conception classique des relations internationales, celle des relations entre États. Par ailleurs, les attentats du 11 septembre 2001 ont fait prendre conscience de l'ampleur du risque terroriste et des moyens limités dont disposait l'Onu face à cette menace.

#### e. L'ONU, impuissante face aux puissances ?

À aucun moment, les grandes puissances ne semblent désireuses de s'effacer derrière l'ONU : leurs actions demeurant guidées par la défense de leurs propres intérêts<sup>75</sup>, ils cherchent souvent à se soustraire aux contraintes supranationales -*Supranationalité. Vocabulaire p.137*<sup>76</sup>.

### 54. Doc.5 p.141 + Vidéo Arte Villepin ONU

L'exemple le plus frappant de cette dérive reste l'intervention unilatérale -*unilatéralisme. Vocabulaire p.137* en Irak des États-Unis en 2003, sans

<sup>69</sup> En 2004, il publie le rapport « *Nous, les peuples : la société civile, les Nations unies et la gouvernance mondiale* », sur l'élargissement de la démocratie, la capacité d'influence des acteurs non-étatiques, le pouvoir de l'opinion publique mondiale.

<sup>70</sup> Cf. [Site officiel](#) de l'ONU.

<sup>71</sup> MAUREL Chloé, « *Kofi Annan, une vie au service de l'ONU* », [The Conversation](#), 2018.

<sup>72</sup> Par exemple, la mission Inde Pakistan en place depuis 1949 (UNMOGIP -Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies).

<sup>73</sup> « Contribution des États aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, 2018 », [SciencesPo.fr](#).

<sup>74</sup> CHAVILLON Fréd., « *Paix et sécurité humaine : défis à venir* », QI, n°100, Sept-Déc 2019

<sup>75</sup> Cf. l'action de la Russie en Syrie, soutien indéfectible du régime de Bachar el-Assad qui lui offre l'accès à une « mer chaude » (cet objectif a guidé la diplomatie russe depuis les Tsars).

<sup>76</sup> BONA Morgane, « *Pourquoi l'ONU ne fonctionne pas ?* », MARIANNE, 20 août 2014.

**55. Exercice 2.4** autorisation du Conseil de sécurité et malgré l'opposition d'autres membres permanents menés par le ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin -doc.3 p.140. *Une action diplomatique de l'ONU... + doc.5 p.141. L'impuissance de l'ONU*. Pour beaucoup, cette intervention marque la mort des Nations Unies face à l'unilatéralisme étatsunien. Kofi Annan n'hésite pas à qualifier la guerre des États-Unis en Irak d'« *illégale* » (interview à la BBC, septembre 2004). Le fiasco irakien, comme l'avait d'ailleurs prédit Dominique de Villepin, conduit au chaos, à la résurgence d'Al-Qaïda et à l'émergence de Daech<sup>77</sup>.

### Conclusion

**56. Conclusion** Kofi Annan n'a eu de cesse de rendre à l'Organisation des Nations Unies son ambition et sa force, mais il s'est heurté à la réalité des relations internationales. L'étude des orientations de sa politique montre les conditions difficiles de la construction de la paix, notamment face à la complexité croissante des conflits. Les limites de l'action onusienne sont multiples mais particulièrement flagrantes dans le rapport avec les puissances. Kofi Annan a certes affirmé que « le seul chemin praticable vers la paix et la coopération mondiale passe par l'ONU », y compris pour les États-Unis (« les États-Unis ont besoin de l'ONU et l'ONU a besoin des États-Unis »), mais il s'est heurté à l'hyperpuissance étatsunienne, dont l'adhésion au multilatéralisme est restée conditionnelle<sup>78</sup>.

Cependant, ces limites ne conduisent pas à un aveu d'impuissance : le mandat de Kofi Annan a correspondu à une nette relance des interventions de l'ONU, associant de plus en plus concrètement les pays en développement. Kofi Annan fut un diplomate, un homme de paix mais un homme traumatisé par les échecs de l'ONU. Pour lui, « *si l'ONU n'est pas aussi unie qu'elle devrait l'être, c'est parce qu'elle reflète le monde dans lequel nous vivons* »<sup>79</sup>.

### Conclusion (Axe 2)

*Révisions p.144-145*

*Sujets bac p.146-147*

## III. Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux étatiques et non étatiques (objet de travail conclusif)

**57-58. Introduction + vidéo AFP (1'38) + Sommaire III**

Le thème 2 vise à comprendre les logiques des affrontements armés et à étudier les modalités de construction de la paix.

Le premier axe a montré la dimension politique de la guerre, en abordant en premier lieu la question des guerres inter-étatiques dans une approche clausewitzienne où l'État a le monopole de la guerre. Cette approche a ensuite été discutée dans le contexte contemporain des guerres irrégulières menées par des mouvances islamistes à partir du Moyen Orient, et des conflits asymétriques qu'elles ont suscités. Ces deux notions de guerre interétatique et de conflit asymétrique vont être réinvesties dans cet objet de travail conclusif consacré au conflit israélo-arabe et israélo-palestinien, puis aux guerres du Golfe.

Le second axe a montré comment la guerre, paradoxalement, se fixait comme objectif premier la paix. La paix n'est pas conçue comme le retour à un ordre ancien, mais plutôt comme l'imposition d'un nouvel ordre dont les fondements, pour être stables, doivent être partagés par les vainqueurs et les vaincus du conflit -comme avec les traités de Westphalie en 1648. À partir de 1945, ce sont les Nations Unies qui ont pour mission d'assurer la sécurité collective internationale. L'objet de travail conclusif va donc réinvestir à la fois la notion de traité de paix international, et celle de sécurité collective.

<sup>77</sup>BONODOT Cécile, « *La Guerre d'Irak (2003-2011) : une guerre gagnée, une paix perdue* », [École de guerre](#).

<sup>78</sup> Cf. la Madeleine Albright Secrétaire d'État du président Clinton de 1997 à 2001 : « multilatéraux quand nous le pouvons, unilatéraux quand nous le devons ».

<sup>79</sup> Pour poursuivre la réflexion, vous lirez avec intérêt l'article de Chloé Maurel sur le site de l'IRIS : « [L'ONU, un mécanisme imparfait mais indispensable](#) ».

*Cartes p.150-151. Les lignes de fracture au Moyen-Orient-* Le Moyen Orient est un lieu éminemment stratégique, à la fois par sa position géographique, ses ressources naturelles et ses lieux symboliques. Cet espace, riche en hydrocarbures et abritant une mosaïque de peuples et de religions, a été marqué par la domination ottomane puis franco-britannique, avant de connaître l'émergence d'États indépendants, voire pour certains des puissances régionales, sous le pouvoir de dirigeants nationalistes autoritaires ou de monarques à poigne, dans un contexte de guerre froide (monde bipolaire), puis post-guerre froide (monde multipolaire ou « apolaire »). *Cours p.152-153. Les multiples facteurs de conflictualité au Moyen-Orient-* Il est donc le théâtre de multiples conflits régionaux, impliquant des acteurs internationaux étatiques et non-étatiques intervenant pour prendre parti ou œuvrer à la solution du conflit.

**Comment expliquer la densité de conflits qui caractérise cette région et la difficulté à les résorber ?**

## A. Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

59. [Exercice 2.5]  
60. Vidéo *Le monde en cartes : les origines du conflit*

*Cours p.154. I. Deux peuples pour une terre : la question palestinienne + Jalon p.158-159. A. La difficile résolution du conflit israélo-arabe*

### 1. Le conflit israélo-arabe

61. 2 Vidéos (0'24, 1'22). Les Britanniques dans l'impasse

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la question de la Palestine se pose avec une acuité nouvelle. En effet, la Grande-Bretagne vit une fin de mandat SDN difficile : elle maintient une domination de type colonial et un contingentement de l'immigration juive, sans parvenir à trouver un accord entre Juifs et Arabes. Dans ces conditions, les uns comme les autres se radicalisent : côté arabe, la répression du soulèvement des années 1930<sup>80</sup> a disloqué la classe politique, laissant le terrain à des groupes plus radicaux ; côté sioniste -*Vocabulaire p.155*, le mouvement est de plus en plus dominé par des groupes armés, comme l'Irgoun et le groupe Stern<sup>81</sup>. Mais les orientations britanniques sont désormais tributaires des États-Unis. Et le président Truman<sup>82</sup> multiplie les déclarations en faveur de la cause sioniste<sup>83</sup>, malgré les réserves d'une partie de son administration<sup>84</sup>. Dans ces conditions, le Royaume-Uni, estimant qu'il n'a plus les moyens de maintenir sa présence<sup>85</sup>, décide de remettre son mandat aux Nations unies (18 février 1947). Le 28 avril 1947, une assemblée générale extraordinaire de l'ONU crée une commission d'enquête, l'UNSCOP, chargée d'élaborer un rapport en vue d'un vote des États membres. Remis le 31 août, le rapport propose l'abolition du Mandat et un partage de la Palestine en trois États : un État arabe et un État juif, qui accéderaient à l'indépendance dans un délai de deux ans, et un État de Jérusalem sous tutelle internationale -*doc.2a p.158. Le plan de partage de 1947*. Le plan est finalement approuvé le 29 novembre 1947 par la recommandation n°181 de l'Assemblée générale des Nations unies<sup>86</sup>.

La Grande-Bretagne décide alors d'évacuer unilatéralement la Palestine, sans procédure de transfert de pouvoirs<sup>87</sup>. L'Agence juive accepte le plan de partage, tandis que les Arabes palestiniens le refusent avec le soutien de la Ligue des États arabes, dénonçant une violation du droit à l'autodétermination. Des violences éclatent aussitôt (attaque des quartiers juifs, représailles des groupes sionistes radicaux), tandis que les autorités britanniques laissent le territoire s'enfoncer dans la guerre civile.

<sup>80</sup> En 1946, le [mufti de Jérusalem](#) revient en Orient et s'installe au Caire.

<sup>81</sup> Le 22 juillet 1946, l'Irgoun fait sauter une partie du quartier général de l'armée britannique à l'hôtel King David de Jérusalem, faisant 92 morts.

<sup>82</sup> Vice-président de F. D. Roosevelt, il lui succède à son décès en avril 1945.

<sup>83</sup> Comme il n'est pas question d'ouvrir le territoire américain à l'émigration des Juifs d'Europe, et comme Truman compte sur le soutien de l'électorat juif lors des élections de 1948, il prend parti pour un État juif en Palestine.

<sup>84</sup> La diplomatie américaine y est hostile car elle veut ménager les pays arabes en raison de l'enjeu pétrolier.

<sup>85</sup> Alors qu'il accorde l'indépendance à l'Inde et qu'il vient de transférer la gestion des dossiers turc et grec aux États-Unis, le Royaume-Uni doit stationner 80 000 hommes dans ce Mandat grand comme un département français, et l'opinion britannique ne supporte plus les pertes humaines causées par les attentats sionistes.

<sup>86</sup> Pour s'assurer de la majorité des deux tiers des voix à l'Assemblée générale de l'ONU, les États-Unis font pression sur les États d'Amérique latine, ainsi que sur les Européens, dans la dépendance américaine pour leur reconstruction.

<sup>87</sup> Le retrait définitif est prévu au 15 mai 1948.

### a. La première guerre israélo-arabe (1948-1949)<sup>88</sup>

#### La guerre civile palestinienne

Les forces sionistes sont plus nombreuses, mieux équipées et mieux organisées que les forces arabes palestiniennes. Outre l'Irgoun et le groupe Stern, rompus aux actions de guérilla, les sionistes peuvent compter sur la légion juive, formée durant la guerre, et sur la Haganah, force régulière juive en Palestine.

#### 62. Le plan Dalet (H. Laurens)

Le plan *Dalet* vise l'élimination des forces hostiles présentes dans la partie juive et dans les zones connexes de la partie arabe. Déclenché en avril 1948, il se traduit par la destruction de nombreux villages arabes et l'expulsion de leurs populations, voire leur élimination<sup>89</sup>.

#### Le conflit

#### 63. Vidéo (6'24). La guerre de 1948-1949 + carte LMD

*Doc.1 p.158. La proclamation de l'État d'Israël*- Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est officiellement proclamé par David Ben Gourion, sans limite territoriale précise. L'Égypte, la Syrie, la Jordanie, le Liban et l'Irak lui déclarent aussitôt la guerre. Les forces arabes comptent 24 000 hommes, contre 30 000 Israéliens.

L'ONU envoie un médiateur suédois, le comte Bernadotte. Il obtient un cessez-le-feu le 11 juin 1948, mais les deux plans de paix qu'il propose sont refusés. Les armées arabes rompent la trêve le 8 juillet, mais la supériorité matérielle de Tsahal est désormais écrasante, notamment avec l'apparition de l'aviation<sup>90</sup> : les armées arabes sont repoussées.

#### Une paix impossible : les armistices de Rhodes et la commission de conciliation (1948-1949)

#### 64. H Laurens, armistices de Rhodes

Les négociations bilatérales (Israël-Égypte, Israël-Syrie, etc.) qui débutent à Rhodes durant l'automne 1948 aboutissent à quatre armistices distincts.

#### 65. Vidéo France 24 (1'46). La Nakba et le droit au retour

En marge de ces négociations, la commission de conciliation de l'ONU réunit les différentes parties à Lausanne, pour traiter de la question des réfugiés (le plan *Dalet* et la guerre ont provoqué l'exil de 800 000 Arabes palestiniens<sup>91</sup>, pour lesquels l'ONU crée l'UNRWA -*Vocabulaire p.156*), et des modifications territoriales. Par exemple, la commission propose la division de Jérusalem en deux zones démilitarisées sous contrôle international. Le projet est rejeté par Israël, qui considère que son territoire comporte désormais les conquêtes de la guerre, et par la Transjordanie, qui annexe la Cisjordanie et Jérusalem-Est<sup>92</sup>-*doc.2b p.158. Après la guerre de 1948*.

### b. L'évolution du conflit israélo-arabe (1949-1967)

#### La poursuite des tensions

Les lignes d'armistice sont contestées, et une « guerre des frontières » oppose Israël à ses voisins :

- La Syrie : l'enjeu principal de l'affrontement permanent entre Israël et la Syrie est la possession des eaux de la région, essentiellement celles du Jourdain<sup>93</sup>.
- La Jordanie : la tension se cristallise sur les nombreuses tentatives palestiniennes d'infiltration, durement réprimées par Israël.

Par ailleurs, un contentieux oppose Israël et l'Égypte sur le golfe d'Akaba et sur le canal de Suez, où l'Égypte impose un embargo sur la navigation commerciale israélienne.

#### La crise de Suez (1956)<sup>94</sup>

#### 66. Vidéo LeSite.tv (0'59) + Chronologie + texte H. Laurens

À la tête de l'Égypte depuis 1954, Gamal Abdel Nasser<sup>95</sup>, désireux de moderniser son économie, projette la construction d'un barrage sur le Nil, à Assouan. Il sollicite

<sup>88</sup> À lire pour approfondir sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#), et celui du [Monde Diplomatique](#).

<sup>89</sup> Cf. [massacre du village de Deir Yassin](#), 9 avril 1948

<sup>90</sup> Un embargo sur les ventes d'armes est décidé, mais l'URSS envoie des armes à Israël via la Tchécoslovaquie.

<sup>91</sup> De ces exils naît la notion de *Nakba*, encore très sensible aujourd'hui, et un ensemble de litiges autour du droit au retour des réfugiés. À découvrir sur le site de [France-Culture](#) et dans cet article du [journal Le Monde](#).

<sup>92</sup> C'est à cette occasion que la Transjordanie devient la Jordanie.

<sup>93</sup> ...particulièrement la zone du lac de Tibériade, sous contrôle israélien mais menacée par l'artillerie syrienne postée sur les hauteurs du Golan. Le 10 décembre 1955, un raid israélien contre des villages syriens fait 56 morts et 30 disparus.

<sup>94</sup> À approfondir sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#).

<sup>95</sup> Biographie à consulter sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#).

l'aide financière des puissances occidentales, sans succès<sup>96</sup>. En réponse, Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, afin que les revenus du canal financent le barrage d'Assouan<sup>97</sup>.

Une conférence des usagers du canal, réunie à Londres le 16 août 1956<sup>98</sup>, propose l'internationalisation du canal sous l'autorité des Nations unies, projet rejeté par Nasser. Pendant ce temps, les Britanniques préparent avec la France une opération militaire secrète contre l'Égypte, en vue d'une reprise en main de la région, et obtiennent le concours d'Israël : il est convenu que les forces israéliennes attaqueront les premières l'Égypte, et que Français et Britanniques débarqueront au prétexte d'imposer un cessez-le-feu. Le plan « mousquetaire » prévoit un débarquement puis une marche sur Le Caire pour renverser le régime et réoccuper le canal.

L'attaque israélienne commence le 29 octobre 1956. Français et Britanniques envoient leur ultimatum aux belligérants. Le 2 novembre, l'Assemblée générale de l'ONU vote une résolution exigeant l'arrêt des combats et le retrait des forces israéliennes du Sinaï. Le 4 novembre, l'Assemblée générale décide la constitution d'une force internationale d'interposition, rendant l'intervention franco-britannique sans objet... Mais le 5 novembre, des troupes parachutées s'emparent de Port-Saïd et marchent vers le canal. La pression exercée par les États-Unis (menaces sur l'accès au pétrole et sur la livre sterling) et l'Union soviétique (menace de recourir à l'arme nucléaire) aboutit au retrait franco-britannique (6 novembre). C'est une victoire politique pour Nasser, mais la crise de Suez représente surtout la fin de la présence franco-britannique dans l'Orient arabe, et consacre la montée en force des Américains et des Soviétiques dans la région. La confrontation entre les deux grands commence alors au Moyen-Orient, qui tourne la page des dominations coloniales et entre en guerre froide.

### c. La guerre des Six jours (5-10 juin 1967) et ses conséquences

#### Vers le conflit

##### 67. Le baasisme, extrait *Les clés du MO*

À la veille de la guerre des Six jours, le fait le plus marquant est la division politique de l'Orient arabe, où l'influence de Nasser et le baasisme sont combattus par l'Arabie saoudite, chef de file des pays conservateurs proches des États-Unis. Pour la Syrie baasiste, le combat contre Israël est associé à celui contre l'impérialisme occidental et contre les régimes arabes conservateurs. Soutenue par l'Union soviétique, la Syrie prône la guerre populaire, sur l'exemple de l'Algérie ou du Vietnam, pour libérer la Palestine, mais aussi pour renverser les régimes « réactionnaires » (Jordanie, Arabie saoudite...). Dans ce contexte, quand Israël obtient le soutien militaire américain<sup>99</sup>, Nasser devient plus dépendant de l'aide soviétique<sup>100</sup>.

Le 15 mai 1967, Nasser déploie l'armée égyptienne dans le Sinaï, d'où les forces onusiennes se retirent. Le 18 mai, Israël mobilise. Le 1<sup>er</sup> juin, la Jordanie signe un pacte de défense commune avec l'Égypte<sup>101</sup>, rejoint par l'Irak le 4 juin.

#### Les opérations militaires

##### 68. Vidéo (5'44) + texte Lumni + carte

Le 5 juin 1967, l'aviation israélienne détruit en quelques minutes l'aviation égyptienne. *Tsahal* envahit Gaza et le Sinaï et atteint le canal le 8 juin. À la suite de cette dérouté<sup>102</sup>, Nasser annonce sa démission (9 juin), avant d'accepter de revenir au pouvoir<sup>103</sup>.

Côté jordanien, le potentiel aérien est aussitôt détruit par l'aviation israélienne (5 juin). L'offensive israélienne se concentre sur Jérusalem et le nord de la Cisjordanie, avec un appui aérien décisif. Le 6 juin

<sup>96</sup> Si la France et la Grande-Bretagne refusent, les États-Unis conditionnent leur aide à un accord avec Israël. Contre toute attente, Nasser accepte, mais le 19 juillet 1956, les États-Unis se déclarent opposés à la construction du barrage.

<sup>97</sup> Nasser annonce sa décision le 26 juillet 1956 au cours d'un célèbre discours à Alexandrie, devant une foule surchauffée. La liesse populaire est à son comble, et Nasser devient en quelques heures le héros de la nation égyptienne, et plus encore.

<sup>98</sup> L'Égypte refuse d'y assister et se fait représenter par l'URSS et l'Inde.

<sup>99</sup> En effet, à l'automne 1962, pour la première fois, les États-Unis livrent des armes à Israël...

<sup>100</sup> ... Aide accordée en échange de facilités navales à la flotte soviétique : en février 1966, l'Égypte signe un accord avec l'URSS qui permet la visite de navires soviétiques dans les ports de Salloum et de Port-Saïd.

<sup>101</sup> ...sous la pression populaire des Palestiniens du royaume qui n'accepteraient pas une abstention jordanienne en cas de conflit.

<sup>102</sup> Les opérations ont causé la mort de 10 000 Égyptiens et la destruction de la plus grande partie du matériel militaire.

<sup>103</sup> De gigantesques manifestations se déroulent alors dans tout le pays afin qu'il revienne sur sa décision.

au soir, Hussein ordonne le repli de son armée à l'est du Jourdain. Les forces israéliennes occupent Jérusalem-Est et l'ensemble de la Cisjordanie<sup>104</sup>.

Dès le 5 juin, l'aviation israélienne attaque les installations aériennes syriennes. La conquête du plateau du Golan commence : 120 000 Syriens fuient ou en sont expulsés dans les six mois qui suivent.

Les conséquences du conflit<sup>105</sup>

*Doc.2c p.158. Après la guerre des Six-jours-* Occupant Gaza et le Sinaï, Israël considère par ailleurs Jérusalem-est<sup>106</sup>, la Cisjordanie, la bande de Gaza et le Golan comme définitivement acquis.

#### 69. Texte Résolution 242

Le 22 novembre 1967, les membres du Conseil de sécurité adoptent la résolution 242, qui demande la cessation des affrontements, le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés » -*Vocabulaire p.156*, le respect et la reconnaissance de l'intégrité territoriale de tous les États de la région. Elle rappelle la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales et demande le règlement de la question des réfugiés. Israël estime que la résolution 242 demande le retrait israélien « de territoires occupés » et non « des territoires occupés » -*doc.4 p.159. Une situation bloquée.*

#### d. La guerre d'octobre 1973

Dès 1968, l'Égypte entreprend son réarmement avec du matériel soviétique. Tandis qu'Israël consolide sa ligne de position devant le canal (ligne « Bar Lev »), Nasser met en place le plan « granit » (1969), destiné à neutraliser l'aviation israélienne pour reconquérir le Sinaï. À partir de 1970, Israël multiplie les bombardements stratégiques sur l'Égypte, auxquels seule l'apparition d'avions pilotés par des Soviétiques mettra un terme. Cette guerre d'usure a fait autant de victimes que la guerre de 1967.

#### 70. Vidéo (4'20) + Texte Lumni + carte

A. Sadate<sup>107</sup> et H. el Assad adoptent un plan contre Israël. Le 6 octobre 1973<sup>108</sup>, l'armée égyptienne franchit le canal et attaque la ligne Bar Lev. Simultanément, l'armée syrienne lance une offensive sur le Golan. Les lignes de défense israéliennes sont au bord de l'effondrement.

Israël obtient des États-Unis de nouvelles fournitures de matériel (pont aérien établi le 14 octobre), qui lui permettent de repousser l'armée égyptienne sur le canal, et Ariel Sharon, commandant des forces israéliennes, tente alors de l'encercler. L'URSS organise à son tour des ponts aériens avec la Syrie et l'Égypte, et annonce son intention d'intervenir directement. Les négociations soviéto-américaines qui s'ouvrent le 20 octobre à Moscou aboutissent le 22 à la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations unies : cessez-le-feu immédiat, application de la résolution 242, ouverture de négociations.

#### e. Camp David

Les négociations d'après-guerre

Une négociation générale s'ouvre en décembre 1973 à Genève, sous une coprésidence américano-soviétique. Mais H. Kissinger, le secrétaire d'État du président Nixon (1969-1974), parvient à établir entre Israël et les États arabes une médiation se passant des Soviétiques. Il renonce à un accord global, privilégiant un rapprochement progressif des positions par la politique des « petits pas » :

- En janvier 1974 un accord israélo-égyptien<sup>109</sup> décide du retrait des forces israéliennes à 20 kilomètres du canal. Entre les deux armées, une zone tampon est occupée par la FUNU.
- La question du Golan est plus délicate, car Israël y a multiplié les colonies et entend annexer une grande partie de ce territoire. Fin mai néanmoins, un accord syro-israélien est signé.
- Refusant toute représentativité aux Palestiniens, Kissinger se montre favorable à un retrait israélien de la Cisjordanie au profit de la Jordanie, mais Israël s'y oppose<sup>110</sup>.

<sup>104</sup> 6 000 morts et 30 000 blessés sur une armée de 50 000 hommes côté jordanien, 300 morts et 1 400 blessés côté israélien.

<sup>105</sup> À lire, [sur le site Orient XXI](#), cet entretien avec l'historien Henry Laurens consacré à la guerre de six-jours ([en vidéo](#)).

<sup>106</sup> Le 27 juin 1967, la partie est de Jérusalem est annexée.

<sup>107</sup> Anouar el-Sadate a succédé à Gamal Abdel Nasser en 1970.

<sup>108</sup> Jour de la fête de la victoire du Prophète Mahomet sur les Mecquois, c'est également le jour de la fête juive du Yom Kippour.

<sup>109</sup> L'accord dit du « kilomètre 101 ».

<sup>110</sup> Une sorte de cogestion jordano-israélienne se met en place : les fonctionnaires arabes de Cisjordanie sont salariés par Amman, et la nationalité jordanienne est accordée aux Arabes de Cisjordanie et de Gaza.

**71. Vidéo (1'22)  
+ Texte Lumni**

Le 4 septembre 1975, Israël et l'Égypte s'engagent à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Les responsables israéliens sont disposés à se retirer du Sinaï, et Sadate se dit prêt à négocier un accord séparé avec Israël. C'est dans ce contexte que la nouvelle administration Carter, arrivée au pouvoir aux États-Unis en 1976, relance la conférence de Genève (février 1977). Pour Carter, à l'opposé des « petits pas » de Kissinger, les négociations doivent impliquer Israël, l'Égypte et la Jordanie, et porter sur trois points : la paix, les frontières et les réfugiés.

Le 19 novembre, Sadate se rend à Jérusalem et s'exprime devant le Parlement israélien *-Sujet bac p.170-171*, où il exprime son désir de paix et défend les droits des Palestiniens. Les accords conclus dans la foulée à Camp David (5-17 septembre 1978) *-doc.3 p.159. L'Égypte fait la paix avec Israël en 1978* conservent la résolution 242 comme cadre de référence des négociations et comportent deux parties : 1) le « cadre pour la paix au Moyen-Orient » concerne la Cisjordanie et la Bande de Gaza ; 2) le « cadre pour un traité de paix israélo-égyptien ». Israël, officiellement reconnu par l'Égypte, se retire du Sinaï et obtient la liberté de navigation dans le canal de Suez. Pour la Cisjordanie et Gaza, Israël accepte l'instauration d'une « autorité autonome » arabe élue dans les territoires, associant la Jordanie... Mais en même temps, M. Begin<sup>111</sup> relance la politique de colonisation juive à Gaza et en Cisjordanie. Quand le traité de paix israélo-égyptien est signé à Washington le 26 mars 1979, c'est un indéniable succès, mais il demeure partiel : les pourparlers sur l'autonomie palestinienne reprennent le 29 mai 1979, puis s'interrompent le 30 juillet 1980, quand le Parlement israélien vote l'annexion de Jérusalem-Est.

**Conclusion : entre tensions et normalisation**

Dans le monde arabe, la condamnation de l'Égypte est unanime. Le IX<sup>e</sup> sommet arabe, rejette à l'unanimité les accords de Camp David. Dès lors, la normalisation des relations israélo-arabes se fera très progressivement, à partir des années 1990.

**72. Vidéos France 2 + RFI : normalisation ?**

Le Maroc, puis la Tunisie décident en 1994 d'établir des relations diplomatiques avec Israël, tandis que les pays du Golfe lèvent partiellement le boycott économique sur Israël et que la Jordanie signe à son tour un accord de paix (1994). En 2020, certaines monarchies du Golfe normalisent leurs relations avec Jérusalem pour renforcer leur alliance tacite contre Téhéran<sup>112</sup>, sous le patronage du président Trump.

Aujourd'hui, à bien des égards, le conflit israélo-arabe s'est transformé en un affrontement israélo-iranien et un grand jeu régional impliquant Arabes, Israéliens, Iraniens, Turcs, Kurdes, Occidentaux et Russes, et plus récemment Chinois<sup>113</sup>. Les Palestiniens font figure de grands perdants de cette recomposition géopolitique, même si leur situation continue d'interférer sur les velléités de « normalisation », par exemple des relations entre Arabie saoudite et Israël.

## 2. Le conflit israélo-palestinien

### a. Le conflit israélo-palestinien avant Camp David

L'émergence politique des Palestiniens après la première guerre israélo-arabe

**73. Texte  
H. Laurens**

Lassée de voir les États arabes instrumentaliser la question de Palestine à leur profit, la génération palestinienne des camps de réfugiés se détache du panarabisme et du nassérisme. Quand Yasser Arafat fonde en 1959, à Koweït, le Mouvement de libération de la Palestine, le *Fatah* (ouverture), il lui donne comme slogan : « l'unité arabe passe par la libération de la Palestine » - slogan exactement inverse de celui de Nasser. En réaction, celui-ci crée en 1964 l'Organisation de libération de la Palestine (OLP *-Vocabulaire p.156*) sous la direction d'Ahmad Shuqayri. L'OLP est panarabiste et proche de Nasser : sa charte de 1964 affirme que « la Palestine est une terre arabe unie par des liens nationaux étroits aux autres pays arabes. Ensemble, ils forment la grande nation arabe ». Yasser Arafat affiche son opposition en se rendant à Alger et obtient l'aide de Ben Bella pour mener des

<sup>111</sup> Menahem Begin est porté au pouvoir par les élections de 1977.

<sup>112</sup> Cf. [l'accord signé par Israël avec les Émirats arabes unis](#) en août 2020, et avec Bahreïn en septembre 2020.

<sup>113</sup> Cf. Jean Pierre Filiu, « 2020, l'année où le Moyen-Orient a basculé » ([Blog sur lemonde.fr](#))

actions de guérilla contre Israël. *Al-Asifa* (la tempête), branche militaire du Fatah, mène des opérations armées contre Israël dès la fin 1964.

#### Les conséquences de la guerre des six jours

Peuplés d'un peu plus d'un million d'Arabes dont la moitié sont des réfugiés de 1948, les territoires occupés (Cisjordanie, Jérusalem Est et Gaza) -*Vocabulaire p.156* après la guerre des six jours sont conçus, sur le plan militaire, comme des zones tampons, dont Israël favorise l'intégration économique, autorisant la main-d'œuvre arabe à venir travailler en Israël.

74. Infographie H. Laurens  
75. Vidéo (1'16) Arafat à l'ONU (1974)

Née dans les camps des pays voisins, la résistance palestinienne cherche à s'implanter dans les territoires occupés, mais elle est mise en échec par la répression israélienne (arrestations, destructions d'habitations...). En 1968, les organisations de résistance entrent dans l'OLP -*doc.5 p.160. La Charte de l'OLP (1968)*, dont Yasser Arafat prend la tête en 1969. Financée par les Palestiniens de la diaspora et par les pétromonarchies -*Vocabulaire p.155*, l'organisation développe un ensemble de services civils (santé, enseignement, finances), et verse des pensions aux familles des « martyrs », se rapprochant de la forme d'un État. Parallèlement, elle cherche à impliquer la communauté internationale dans le règlement du conflit<sup>114</sup>.

#### b. Le conflit israélo-palestinien après Camp David

Après Camp David, c'est le mythe de l'unité arabe qui sombre. C'est également un tournant pour la question de Palestine, puisque le conflit devient plus étroitement israélo-palestinien.

#### De Camp David au processus de paix

Le rejet jordanien des accords de Camp David a entraîné un rapprochement entre le roi Hussein et l'OLP, qui affiche une nouvelle modération en proposant la « terre contre la paix » : en dépit de fortes oppositions, Arafat se montre favorable à la création d'un État palestinien dans les seuls territoires occupés. Mais de nouveaux acteurs plus radicaux émergent : les organisations islamistes<sup>115</sup>.

76. 1987-1991. Vidéo (2'53) Première Intifada

En décembre 1987, des émeutes populaires éclatent à Gaza et se propagent à la Cisjordanie. C'est le début de l'*Intifada* (soulèvement) pour l'édification d'un État palestinien indépendant. En plus de la « guerre des pierres », affrontement qui symbolise le caractère asymétrique du conflit israélo-palestinien -*doc.6 p.160. L'intifada + Vocabulaire p.154*, l'*Intifada* s'organise autour de comités populaires, qui impulsent les grèves, le boycott des marchandises israéliennes, etc. Une partie des islamistes se rallie tandis que les plus radicaux forment le Mouvement de la résistance islamique (*Hamas* en arabe -*Vocabulaire p.156*), dont l'objectif est la disparition totale de l'État d'Israël.

76. 1988. Offensive diplomatique de l'OLP

La répression du soulèvement fait plus d'un millier de morts, et 15 000 Arabes sont emprisonnés. En même temps qu'elle ternit l'image d'Israël<sup>116</sup>, l'*Intifada* permet à l'OLP de déclencher une offensive diplomatique. À la conférence des Nations unies de Genève, du 13 au 16 décembre 1988, Yasser Arafat reconnaît l'État d'Israël, admet les résolutions 242 et 338 et dénonce l'action terroriste. Dans ces conditions, Washington accepte d'ouvrir le dialogue avec l'OLP<sup>117</sup> : la nouvelle administration Bush (1988-1992) souhaite favoriser l'émergence d'une autorité politique palestinienne acceptant la coexistence avec Israël. Côté israélien, le gouvernement Y. Shamir, premier ministre depuis le 11 mars 1990, accepte l'ouverture de négociations sur l'autonomie des territoires... mais annonce qu'il poursuivra l'implantation de colonies. C'est l'impasse.

#### Le processus de paix israélo-arabe

*Jalon p.160-161. Le processus de paix israélo-palestinien*- Mais le président américain, dont la popularité est au sommet au lendemain de la première guerre du Golfe (1990-1991), relance le processus. En avril 1991, Israël accepte l'idée d'une conférence régionale avec des Palestiniens mais sans représentant de l'OLP. Yasser Arafat déclare que l'OLP ne permettra jamais ni à Israël, ni aux États-Unis, de désigner une

<sup>114</sup> Cf. le célèbre discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU le 13 novembre 1974.

<sup>115</sup> L'organisation la plus célèbre est alors le Jihad islamique.

<sup>116</sup> Le 22 décembre 1987, la résolution 605 du Conseil de sécurité des Nations unies déplore « les politiques et pratiques d'Israël qui violent les droits du peuple palestinien dans les territoires occupés »

<sup>117</sup> C'est nouveau : auparavant, le plan Schultz (1988) s'adressait à la Jordanie.

délégation palestinienne. Finalement, des « experts » désignés par l'OLP encadreront la délégation. La conférence de la paix s'ouvre à Madrid le 30 octobre 1991, mais échoue rapidement. Il faudra attendre l'élection de nouveaux dirigeants israéliens<sup>118</sup> qui acceptent le principe d'une autonomie palestinienne, pour que les négociations reprennent à Washington fin 1992.

**78-79. 1993. Vidéo & Texte H. Laurens. Oslo-Washington + Déclaration de principes... »**

Dans le même temps, une négociation parallèle réunit des proches de Shimon Pérès et des responsables de haut niveau de l'OLP. Elle se tient à Oslo, où le gouvernement norvégien assure la confidentialité des discussions et offre sa médiation. Les négociateurs rédigent une Déclaration de principes, soutenue par les États-Unis, qui proposent sa signature officielle à Washington. *Doc.7 p.160. Les accords d'Oslo*- Signée le 13 septembre 1993 à la Maison blanche, la « Déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autogouvernement » fait souffler un vent d'espoir sur la région, mais s'avère un document complexe qui se prête à différentes interprétations possibles. La période intérimaire de cinq ans commence le 4 mai 1994 et les négociations doivent s'achever le 4 mai 1999.

#### L'application difficile des accords israélo-palestiniens

La violence dans les territoires occupés se poursuit : le Hamas, qui mène l'opposition aux accords de paix, multiplie les attentats contre les colons israéliens ; ceux-ci, soutenus par le Likoud (la droite israélienne) et son nouveau chef, Benjamin Netanyahou, lancent des représailles contre la population arabe<sup>119</sup>. Il incombe à l'autorité palestinienne d'empêcher la poursuite des attentats. Une force de police palestinienne est créée, chargée du maintien de l'ordre en coopération avec l'armée israélienne. En août 1994, à la suite d'un nouvel attentat, l'épreuve de force éclate entre l'autorité palestinienne -*Vocabulaire p.154* et le Hamas, dont plusieurs responsables sont arrêtés.

Fin 1994, le processus de paix est suspendu, et les négociations qui reprennent début 1995 s'ouvrent dans un climat tendu. En effet, Israël a donné aux colonies le droit de s'étendre, ce qui entraîne de nouvelles manifestations et de nouveaux attentats. Les négociations règlent néanmoins la question des élections<sup>120</sup> et aboutissent aux « accords Oslo II », signés à la Maison blanche le 28 septembre 1995, qui découpent les territoires occupés en trois zones :

**80. Oslo II (texte + carte)**

- Une zone A, qui comprend toutes les agglomérations palestiniennes, sauf Hébron, qui seront sous la responsabilité directe de l'autorité palestinienne.

- Une zone B, qui regroupe les villages administrés conjointement.
- Une zone C rassemble les régions peu peuplées et les colonies, sous contrôle israélien exclusif.

**81. Vidéos JT Fr3 + BA A. Gitai**

L'accord entraîne le développement des contestations en Israël. L'opposition israélienne adopte une ligne de plus en plus violente, et des personnalités religieuses appellent au meurtre de Y. Rabin. Le gouvernement réplique par une grande manifestation pour la paix, à Tel-Aviv le 4 novembre 1995. Ce soir-là, Y. Rabin est assassiné en public par un extrémiste israélien. Cet événement marque la fin des espoirs du processus de paix.

#### La paix impossible ?

**82. Vidéos échec Camp David II + 2<sup>e</sup> Intifada**

La droite israélienne revient au pouvoir en 1996 avec, à sa tête, Benjamin Netanyahou<sup>121</sup>, hostile aux négociations. Une dernière tentative du président Clinton pour relancer le processus de paix échoue en 2000, et une seconde *Intifada* éclate.

**83. Carte + article LMD. Colonisation vs Oslo**

Israël, dirigée depuis 2000 par Ariel Sharon (Likoud), ne donne pas suite à l'initiative de paix de la Ligue des États arabes (mars 2002)<sup>122</sup> poursuit en Cisjordanie<sup>123</sup> parallèlement au démantèlement des colonies juives de Gaza (2005) -*Repère p.161. Les colonies israéliennes + doc.9 p.161. Israël et les territoires palestiniens en 2019*. Les Palestiniens, divisés

<sup>118</sup> Le 23 juin 1992, le parti travailliste emmené par Yitzhak Rabin remporte les élections législatives.

<sup>119</sup> Cf. l'attentat commis par un colon juif d'Hébron qui ouvre le feu sur des musulmans priant dans le caveau des Patriarches 25 février 1994. Y. Rabin adresse alors des excuses officielles à Arafat, mais il refuse toute évacuation de colons.

<sup>120</sup> Israël accepte la formation d'un conseil législatif de 88 membres qui désignera un conseil exécutif.

<sup>121</sup> Ce [dirigeant controversé](#) exerce le pouvoir de 1996 à 1999, puis de 2009 à 2021, et à nouveau depuis 2022.

<sup>122</sup> À lire [sur le site](#) *Les clés du Moyen-Orient*.

<sup>123</sup> 1993 : 110 000 colons juifs, 2010 : 280 000, 2021 : 465 000.

**84. Carte Atlas Autrement du MO + Vidéos Le Monde (Cisjordanie, Jérusalem, Gaza)**

entre une Cisjordanie administrée par le Fatah de Mahmoud Abbas, le successeur de Yasser Arafat et la bande de Gaza, tenue par le Hamas à partir de 2007 -*doc.8 p.161. L'évolution du Hamas*, voient leur territoire diminuer sous la pression de la colonisation et des « murs de sécurité ». Les tensions à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza sont récurrentes -et meurtrières<sup>124</sup>.

Pour l'Autorité palestinienne, il s'agit de ramener le dossier au sein des Nations-Unies<sup>125</sup>. En 2011, l'Autorité palestinienne demande à l'ONU d'enregistrer l'État palestinien comme membre à part entière, mais la démarche échoue du fait des pressions exercées par les États-Unis sur le vote. Finalement, en 2012, l'Autorité palestinienne obtient la reconnaissance de la Palestine comme État observateur non-membre. L'ONU a exprimé à maintes reprises sa préoccupation au sujet de la question palestinienne, par exemple en 2002, quand le Conseil de sécurité vote la résolution 1397, ou en 2016, avec la résolution 2334 exigeant qu'Israël arrête « immédiatement et complètement » toutes ses activités de peuplement dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. Il souligne qu'il ne reconnaîtra « aucune modification aux frontières du 4 juin 1967 », y compris en ce qui concerne Jérusalem, et exige qu'Israël arrête « immédiatement et complètement » ses entreprises expansionnistes.

**85. Vidéo Le Monde (Jérusalem) + Experts DDC + Article Sciences Humaines**

Mais d'une manière générale, Israël semble avoir choisi de tourner le dos à l'ONU<sup>126</sup>, et se contenter du seul soutien des États-Unis<sup>127</sup> : c'est dans cette logique qu'il faut analyser, sous le mandat de Donald Trump, le statut de Jérusalem, ou encore les projets d'annexion du Golan et de la Cisjordanie<sup>128</sup>. Dans ces conditions, pour bien des observateurs, le conflit israélo-palestinien pourrait bien être « un conflit sans fin » -*Cours p.156-157. Une paix impossible ?*

## B. Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

**86. Titre B + Intro**

L'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein en 1990 suscite une vaste réprobation mondiale. Les États-Unis dirigent une coalition internationale pour y mettre un terme en 1991. En 2003, le président américain George W. Bush « junior » lance une nouvelle campagne contre l'Irak. Malgré l'opposition de l'ONU, il y déclenche une guerre dont les conséquences se paient encore aujourd'hui.

### ***Pourquoi l'Irak est-il devenu au tournant du XXIe siècle l'épicentre des conflits moyen-orientaux ?***

#### 1. La première guerre du Golfe et ses retombées

*Jalon p.162-163. La première guerre du Golfe*

##### a. Irak vs reste du monde

**87. Schéma + Vidéo Lumni + Texte G. Corm**

L'Irak de Saddam Hussein sort de la guerre contre l'Iran (1980-1988) à la fois surendetté et surarmé. Il exige du Koweït voisin une remise de dettes et une correction de frontières qui renforcerait sa position face à l'Iran, ainsi que l'arrêt des pompes pétrolières excessifs dans le champ de Roumeïla, situé sur la frontière irako-koweïtienne. Le Koweït ne cède rien.

*Doc.1 p.162. L'Irak justifie l'invasion du Koweït-* Le 2 août 1990, les troupes irakiennes envahissent le Koweït. La riposte occidentale, à l'initiative des États-Unis, favorisée par l'effacement de la puissance soviétique, marque le spectaculaire lâchage d'un régime dictatorial pourtant soutenu sans scrupule depuis ses débuts en 1979<sup>129</sup>. *Doc.2 p.162. George Bush senior justifie l'intervention des États-Unis-*

<sup>124</sup> Cf. « Plomb durci » (hiver 2008-2009), « Pilier de défense » en novembre 2012 et « Barrière protectrice » pendant l'été 2014, ainsi que les affrontements liés à la « marche du retour » en 2018.

<sup>125</sup> Depuis Oslo, les Américains ont largement montré qu'ils n'étaient pas des intermédiaires neutres et que leur intervention visait essentiellement à soutenir le projet israélien.

<sup>126</sup> La liste des résolutions de l'ONU non respectées par Israël est longue, comme le montre [cet article du Monde diplomatique](#).

<sup>127</sup> Cf. « Proche-Orient : Trump présente un « plan de paix » favorable à Israël », *Le Monde*, 28 janvier 2020.

<sup>128</sup> Pour approfondir, un article à lire [sur le site de France info](#) et un autre [sur le site de France Culture](#).

<sup>129</sup> L'Irak « laïc » de Saddam Hussein était présenté en Occident comme un rempart contre l'extrémisme iranien, et bénéficiait de livraisons d'armes soviétiques comme occidentales.

L'intervention de la vaste coalition<sup>130</sup> est légitimée par une série de résolutions de l'ONU. *Doc.3 p.163. Les forces en présence*- Elle aboutit au débarquement de 500 000 hommes en Arabie Saoudite, puis à une campagne éclair en janvier-février 1991<sup>131</sup>, qui chasse l'armée irakienne du Koweït.

Encouragée par les Occidentaux, la révolte kurde au Nord de l'Irak est pourtant écrasée dans le sang<sup>132</sup>, ainsi que les rébellions chiïtes au Sud. Si, pour les Kurdes, les pays occidentaux installent au Nord de l'Irak une zone où il est interdit à l'armée irakienne de pénétrer, le sud est abandonné à son sort, à la demande des pays arabes membres de l'alliance, effrayés par la perspective de l'émergence d'un État chiïte irakien qui serait sous la coupe de l'Iran. L'armée de Saddam Hussein déchaîne alors une répression impitoyable sur les chiïtes du Sud de l'Irak *-doc.4 p.163. L'encombrant Saddam Hussein*.

#### b. Le Moyen-Orient dans les années 1990 : une poudrière

**88. Schéma** Rapidement, les espoirs nés de la fin de la guerre froide et de la victoire de la coalition s'évaporent. Le président George Bush avait promis un ordre international nouveau où le droit international ne serait plus bafoué<sup>133</sup>. Loin s'en faut, et le Moyen-Orient fait plus que jamais figure de poudrière :

- Sur le conflit israélo-palestinien, les États-Unis, forts de leur victoire face à l'Irak, organisent un processus de paix qui aboutit aux accords d'Oslo (1993), mais celui-ci s'enlise bientôt<sup>134</sup>.
- Au Liban :
  - o Si la guerre civile qui ensanglante le pays depuis 1975 s'arrête en octobre 1990, c'est au prix d'une mise sous tutelle du pays par la Syrie<sup>135</sup>. L'accord conclu en Arabie Saoudite dans la ville de Taëf<sup>136</sup> entre les factions combattantes libanaises se traduit par des réformes constitutionnelles majeures, qui vont favoriser le développement d'une corruption d'une ampleur inégalée, dont le Liban est encore victime aujourd'hui.
  - o Israël continue d'occuper le Sud du Liban jusqu'à son retrait en mai 2000, sous la pression du Hezbollah. Fort de ce succès, le Hezbollah devient un élément-clé de la politique intérieure libanaise, et intègre pour la première fois le gouvernement en 2005.
- L'irruption de l'armée américaine en Arabie Saoudite, pays des Lieux saints musulmans, a suscité l'indignation des milieux rigoristes islamiques (NB. Après leur victoire, ces troupes ne se sont pas retirées). Un retournement lourd de conséquences se produit : les groupes terroristes se réclamant d'Oussama Ben Laden<sup>137</sup> retournent leurs armes contre les États-Unis, dont les ambassades au Kenya et en Tanzanie subissent des attentats sanglants en 1998, avant de commettre les attentats du 11 septembre 2001.

## 2. La Seconde guerre du Golfe et ses prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

**89. M. Hecker, E. Tenenbaum.**  
La guerre de vingt ans

*Jalon p.164-165. La deuxième guerre du Golfe et ses conséquences*

#### a. La démocratisation par la force ?

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, l'équipe de « faucons » néoconservateurs autour du nouveau président rêve en effet de remodeler le Moyen-Orient, région du monde qui apparaît rebelle au nouvel ordre international. G. W. Bush et ses « faucons » sont sensibles à la thèse de l'universitaire

<sup>130</sup> États-Unis, France, Royaume-Uni, Canada, Pays-Bas, mais aussi une bonne partie des États du Moyen-Orient, dont l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Égypte et la Syrie.

<sup>131</sup> Opération « Tempête du désert » pour l'état-major américain

<sup>132</sup> ...et à une extension des désordres et de la répression dans le Kurdistan turc.

<sup>133</sup> De même, en 1992, dans un ouvrage intitulé *The New Middle East*, l'Israélien Shimon Peres avait esquissé de grands espoirs, appuyés par l'administration américaine, de créer une zone de libre-échange et de prospérité au Moyen-Orient. L'ouvrage a été traduit en français sous le titre *Le Temps de la paix*, Odile Jacob, Paris, 1993.

<sup>134</sup> Cf. [III.A.2. Le conflit israélo-palestinien](#)

<sup>135</sup> Pour l'historien George Corm, la Syrie est ainsi récompensée de son soutien à la coalition contre l'Irak.

<sup>136</sup> Le Liban tombe alors sous la domination de Rafic Hariri, milliardaire saoudo-libanais, proche de la Syrie et du roi d'Arabie Saoudite (et du futur président français Jacques Chirac). Rafic Hariri est Premier ministre du Liban de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004 -il est assassiné en 2005 par un attentat suicide attribué au Hezbollah.

<sup>137</sup> Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#).

Samuel Huntington sur un conflit de civilisation opposant l'Occident à l'islam (et éventuellement, au confucianisme asiatique<sup>138</sup>). À leurs yeux, les vrais problèmes du Moyen-Orient sont le terrorisme, l'Irak et les armes de destruction massive de l'Irak. Les attentats du 11 septembre ouvrent pour les États-Unis le chemin de l'intervention militaire en Afghanistan, où s'abritait Al-Qaïda<sup>139</sup> (« guerre contre le terrorisme », 2001), mais aussi en Irak (« Axe du Mal », 2003). Au-delà du prétexte fallacieux de la présence d'armes de destruction massive en Irak<sup>140</sup>, le président George W. Bush affirme vouloir reconstruire le Moyen-Orient sur des bases démocratiques et stables<sup>141</sup>.

#### b. Une guerre interétatique... préventive

Si la « communauté internationale » se rallie sans réserve à l'intervention en Afghanistan (sous les couleurs de l'OTAN), la perspective d'une Seconde guerre du Golfe n'obtient pas l'adhésion de tous. En janvier 2003, Colin Powell tente de rallier le Conseil de sécurité aux vues de Washington, mais il se heurte à l'opposition de la France, représentée par son ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, qui croit en une solution pacifique -*doc.5 p.164. L'opposition de la France à la guerre*<sup>142</sup>. Qu'à cela ne tienne : Washington obtient l'appui de huit membres de l'OTAN emmenés par la Grande-Bretagne et bientôt rejoints par dix pays d'Europe centrale et orientale (Groupe de Vilnius). Le 16 mars 2003, le président George W. Bush rencontre les Premiers ministres britannique (Tony Blair), espagnol (José Maria Aznar) et portugais (José Manuel Barroso). Le 17 mars, les quatre dirigeants lancent un ultimatum à l'Irak de Saddam Hussein en se passant de l'accord des Nations Unies -*Doc.7 p.165. Britanniques et Américains justifient le recours à la force + Repère p.164. L'Europe fracturée*.

La guerre est déclarée le 20 mars 2003. Après une courte campagne, les Américains s'attendent à être accueillis à Bagdad en libérateurs chargés de construire une démocratie modèle, comme au Japon ou en Allemagne en 1945. Il n'en est rien. L'arrestation de Saddam Hussein dans une cave de sa ville natale de Tikrit le 13 décembre 2003 et son exécution le 30 décembre 2006 closent l'épisode de la guerre interétatique, et marquent le basculement dans la guerre asymétrique.

En se fourvoyant dans une guerre d'agression, fondée sur des preuves erronées, les États-Unis se discréditent dans le monde arabe et bien au-delà - « *Grand oral* » *p.122-123. Peut-on encore penser la guerre juste ?* Certains aspects de la « guerre globale contre le terrorisme » (« croisade du Bien contre le mal » du président G. W. Bush, bombardements des populations civiles, actes de torture<sup>143</sup>, emprisonnements arbitraires, assassinats ciblés<sup>144</sup>...) suscitent des critiques<sup>145</sup> et servent la propagande des organisations terroristes. Al-Qaïda continue à exister en rassemblant sous sa bannière d'autres groupes djihadistes, sur des terrains de lutte où la pression militaire américaine est moins forte, en Asie du Sud-Est, dans le Caucase, en Afrique, et bien entendu à travers le monde arabe.

En Irak, les conséquences de l'invasion étatsunienne sont catastrophiques. Elle a achevé l'œuvre de déstructuration de la société irakienne entamée

<sup>138</sup>Cette thèse, lancée d'abord dans un article de la revue américaine *Foreign Affairs* en 1992, puis reprise et développée l'année suivante dans un ouvrage devenu célèbre, acquiert une notoriété mondiale.

<sup>139</sup> La « transition démocratique » annoncée par les États-Unis n'aura jamais lieu : le nouveau gouvernement afghan, porté à bout de bras par les États-Unis, miné par la corruption et une absence totale de légitimité populaire, cède la place en août 2021 aux talibans, redevenus maîtres du pays à la faveur du retrait étatsunien (négocié par l'administration Trump, opéré par l'administration Biden).

<sup>140</sup> ...en fait inexistantes, comme le montrera un rapport officiel américain neuf mois après l'invasion.

<sup>141</sup> Le 6 novembre 2003, en effet, soit six mois environ après l'invasion et l'occupation de l'Irak, il annonce officiellement une initiative pour promouvoir la liberté et la démocratie au Moyen-Orient (« Greater Middle East »). Cette initiative deviendra en juin 2004 « Broader Middle East and North Africa Initiative ».

<sup>142</sup> Cf. [II.B.2](#). L'ONU, impuissante face aux puissances ?

<sup>143</sup> Par exemple, la prison d'Abou Ghraïb, à 20 km à l'Ouest de Bagdad, est devenue en 2004 le symbole honni de l'occupation américaine après la révélation des sévices infligés aux prisonniers par des soldats américains.

<sup>144</sup> Cf. Oussama Ben Laden (2011), Abou Bakr al-Baghdadi (2019)...

<sup>145</sup> Le président syrien Bachar al-Assad en 2015, qui critique cette approche occidentale du terrorisme : « *il s'agit de terrorisme quand il les frappe, mais de révolution, de liberté, de démocratie et de droits humains quand il nous frappe. Ses auteurs sont des terroristes chez eux, mais des révolutionnaires et des opposants modérés chez nous* » (Discours du 26 juillet 2015).

par treize années d'embargo économique, le délabrement des infrastructures et l'appauvrissement généralisé de la population venant se surajouter aux exactions de la dictature de Saddam Hussein. Pour l'historien Georges Corm<sup>146</sup>, la façon dont les États-Unis ont dissous l'armée, la police et tous les services de sécurité ne peut être attribuée qu'à une légèreté criminelle ou, beaucoup plus probablement, à la volonté d'empêcher que l'Irak puisse un jour redevenir vraiment souverain. Encore plus accablant est selon lui le fait que l'envahisseur ait joué des divisions communautaires, ethniques et régionales pour asseoir sa domination : la minorité sunnite, dont Saddam Hussein et son clan sont issus, est désignée comme source unique de tous les malheurs. Même si une grande partie de la communauté sunnite était également opprimée par la dictature baasiste, les chiites et les Kurdes sont considérés comme les seules victimes, et la minorité sunnite dans son ensemble comme l'ennemi des États-Unis. Les sunnites sont victimes de la politique de « débaasification » initiée à partir de mai 2003 : destitués de leurs fonctions dans l'armée et l'administration ils sont aussi exclus du Conseil de gouvernement irakien formé en juillet 2003, au bénéfice des Kurdes et des chiites, seuls jugés capables de bâtir la démocratie.

### c. L'heure de la guerre asymétrique

**95. Cartes CDMO** Sur le plan militaire, les affrontements continuent sous la forme d'un conflit asymétrique dans cette région après le renversement du régime de Saddam Hussein : des insurgés sunnites luttent contre l'occupation états-unienne. Une région au Nord-Ouest de Bagdad, nommée « triangle sunnite » par les militaires américains, est le lieu des opérations les plus violentes<sup>147</sup>. C'est là que les États-Unis remportent la bataille de Falloujah<sup>148</sup> (6-29 novembre 2004).

**94. Extrait Hecker-Tenenbaum + Al Maliki + doc.8 p.165** À l'issue des élections législatives de 2005, boycottées par les sunnites, la formation d'un gouvernement chiite soutenu par les États-Unis ouvre la voie à la radicalisation d'une partie des sunnites : les courants salafistes se développent, au détriment des courants sunnites traditionnels, plutôt nationalistes et opposés au communautarisme. Ils affirment une identité sunnite opposée à l'État irakien et au pouvoir chiite jugé illégitime, voire mécréant. Les attentats contre la coalition se multiplient et les violences entre sunnites et chiites se déchaînent. Nouri Al-Maliki arrive au pouvoir en mai 2006, à la tête d'un gouvernement composé essentiellement de chiites, mais promettant la réconciliation nationale. Il n'en fera rien : au printemps 2006, après un attentat contre le mausolée chiite de Samarra revendiqué par Al-Qaïda -*doc.8 p.165. La guerre civile*, la marginalisation des sunnites, collectivement accusés de soutenir Al-Qaïda par le gouvernement Maliki, s'aggrave encore.

**95. Face à l'ÉI. Texte CDMO + Vidéo 2019 Le Monde** Le 15 octobre 2006, des djihadistes sunnites, en partie issus des rangs d'Al-Qaïda, proclament l'État islamique d'Irak, qui devient État islamique (« Daech ») en juin 2014 sous la direction d'Abou Bakr Al-Baghdadi, qui prétend établir un califat sur toute la communauté des croyants, sur le modèle du califat abbasside tel qu'il existait au IX<sup>ème</sup> siècle<sup>149</sup>. Son emprise s'étend alors sur une grande partie des provinces sunnites d'Irak et sur la Syrie voisine, à la faveur du chaos de la guerre civile syrienne. La capture d'infrastructures pétrolières et les pillages lui assurent des revenus qui lui permettent de se procurer des armes et de mener des opérations de propagande<sup>150</sup>.

Maliki est finalement lâché par les alliés internationaux de l'Irak appelés à l'aide face à l'État islamique à partir de 2014 : la politique du Premier ministre est devenue incompatible avec la nouvelle position de Washington et de la coalition occidentale, qui fait désormais de l'inclusion des sunnites une condition de son intervention. Début septembre 2014, Haïder Al-Abadi lui succède au poste de Premier ministre<sup>151</sup> et affirme alors sa volonté d'offrir une meilleure représentativité aux minorités sunnite et kurde. Bagdad espère désormais pouvoir s'appuyer sur les tribus sunnites pour contrer la progression de l'État islamique.

<sup>146</sup> Georges Corm, *Histoire du Moyen-Orient*, La Découverte, 2012.

<sup>147</sup> Saddam Hussein et la plupart des dirigeants de l'époque baasiste sont issus de cette région, notamment de Tikrit, la ville natale de Saddam Hussein où il est capturé en décembre 2003.

<sup>148</sup> Opération « Phantom Fury » pour les forces armées des États-Unis.

<sup>149</sup> Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#)

<sup>150</sup> Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#)

<sup>151</sup> Jusqu'en 2018, date de son remplacement par Adel Abdel Mehdi. Moustafa al-Kazimi est l'actuel premier ministre irakien depuis mai 2020.

La « chute » de l'État islamique en 2019, sous les assauts conjoints des régimes de Damas et de Bagdad, de l'Armée syrienne libre, des milices kurdes, de la coalition occidentale, de la Turquie, de l'Iran, de la Russie, etc., semble devoir mettre un terme provisoire à la guerre. Néanmoins, les conditions d'une stabilité retrouvée en Irak<sup>152</sup> et au Moyen-Orient en général sont encore loin d'être remplies et l'avenir demeure lourd d'incertitudes et de menaces<sup>153</sup>.

## Conclusion (objet de travail conclusif)

### 95. Conclusion

*Révisions p.168-169*

*Sujets bac p.170-171*

## Conclusion du thème

### 96. Conclusion

*Révisions du thème p.172*

*Exemples de sujets et approfondissements p.173*

*Grand oral p. 174-175*

<sup>152</sup> Cf. « Les éléments d'actualité » concernant l'Irak sur le [site de France Diplomatie](#).

<sup>153</sup> Cf. « Syrie : deux ans après la chute de son califat, le groupe État islamique continue d'étendre son influence en Syrie » sur le [site de France Info](#).